++++++++++++++++++

En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

++++++++++++++++++

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOLUME XX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 10 NOVEMBRE 1948 — No 51

OBSERVATOIRE

Vers la république

Que les Canadiens marchent vers la république, c'est-à-dire vers l'indépendance réelle, complète, nous pouvons en saisir mille signes, non dans la propagande et la politique officielle, mais dans une foule d'expressions d'idées, aussi bien chez l'élite intellectuelle que chez le peuple. Plusieurs milieux, d'un bout à l'autre du pays, recevraient avec la plus grande joie un drapeau vraiment canadien si Ottawa voulait se décider à le leur donner. Ça viendra probablement à la prochaine session fédérale. Nous pouvons lire chaque jour, dans les journaux, des lettres de lecteurs que les plus nationalistes ne rougiraient pas de signer. Telles, par exemple, ces trois lettres publiées ces jours derniers par un journal d'Edmonton et où l'on dit carrément que si les nouveaux immigrés britanniques ne sont pas contents de notre mode de vie, ils n'ont qu'à retourner dans leur patrie; nous sommes, ici, chez nous et le Canada est canadien.

Mais le Canada marche lentement. On dirait parfois d'un enfant alors qu'il est en pleine vigueur. Il est même si vigoureux qu'il aide les autres à vivre.

Il marche plus lentement que les autres pays du continent américain qui ont secoué depuis longtemps l'encombrante et coûteuse tutelle des pays d'Europe: l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal. On ne voit pas que l'acquisition de leur indépendance complète ait nui à leur développement. C'est même à partir de ce moment qu'ils sont entrés en plein dans le progrès.

C'est dans une semblable perspective, dont tout vrai Canadien devrait se réjouir, que l'excellente revue mensuelle de Montréal, **l'Action Nationale**, a entrepris une enquête sur les conditions de la future république canadienne. Les articles de son numéro d'octobre portent sur cet important problème. Ecrits par des hommes pas très âgés, mais en pleine maturité d'esprit et qui représentent mieux que d'autres le sentiment de la jeune génération, ces articles présentent une vue d'ensemble remarquable qu'il vaut la peine de connaître. Ils font réfléchir.

On peut se procurer le numéro en s'adressant à l'administration de **l'Action Nationale** (3878, rue Saint-Hubert, Montréal (24) P.Q.

* * *

Il faut savoir lire

Certains journaux ont publié, la semaine dernière, une caricature de Low. C'est un caricaturiste anglais de grande classe. Elle représente un groupe d'hommes rassemblés, tassés autour d'un parapluie. Ça, c'est britannique en diable. Jamais nous n'aurions eu l'idée d'un tel dessin en Alberta.

Sur le parapluie grand ouvert nous lisons: **British Commonwealth**. Un peu éloigné du petit abri portatif, un pauvre hère se couvre d'une feuille de journal pour se protéger de la pluie. L'Eire's **Costello**, imprimé sur le bas de son pardessus comme une marque de commerce, ne laisse aucun doute sur le pays qu'il représente. C'est l'Irlande qui, pour s'être éloignée de la grande famille britannique dont la majorité des enfants n'ont pourtant rien de britannique, est maintenant exposé à la pluie que nous considérons, nous, gens des prairies canadiennes, comme un grand bienfait.

La caricature porte pour légende: **"There are certain practical advantages."**

Tout cela tape dans l'oeil, comme on dit sur les bords de l'Outaouais, et ne manquera de produire certains effets de propagande.

Mais il faut savoir lire. C'est pour cela qu'on envoie les enfants à l'école primaire. On devrait parfois les faire accompagner des journalistes qui s'asseoiraient avec profit à leur côté.

Lisons donc attentivement. Il y a beaucoup plus dans la caricature que ce que l'artiste a imaginé. Quand on y regarde à deux fois, on voit que les hommes qui représentent les Dominions, ne sont pas bien à l'abri sous le parapluie britannique. L'un est tout à fait en dehors. Les autres ont au moins une partie de leur personnalité sous les "dégouttières". Et ils ont tous des figures tristes, infiniment tristes. De vraies figures de mi-carême.

La seule figure rayonnante de joie, de satisfaction, de ravissement, c'est celle du petit Attlee qui, lui, est complètement protégé, en haut par le parapluie, tout autour par les gros Dominions. Il tient seul le parapluie, il peut l'incliner à droite ou à gauche, selon sa volonté. On ne distingue bien que l'une de ses mains, celle qui tient le parapluie. On se demande ce qu'il fait de l'autre. Les malicieux diront qu'elle est en train de vider les poches des bons gros hommes qui font cercle et qui semblent avoir tristement renoncé aux biens de ce monde.

Jamais nous n'avons vu une caricature aussi expressive, aussi vraie.

La politique internationale

Les élections américaines et leurs répercussions mondiales

Par Maurice Dagenais de la British United Press

La réélection du président Truman à la présidence des Etats-Unis et la prise de contrôle du Congrès par le parti démocrate ont plongé le monde dans une grande surprise, mêlée de satisfaction et d'appréhension.

La surprise vient du fait que presque tous les prophètes politiques prévoyaient une écrasante victoire pour le candidat républicain, le gouverneur Thomas Dewey, de New York, et que le parti démocrate était divisé contre lui-même. En dépit de ces handicaps, M. Truman retourne à la Maison Blanche en triomphateur et son parti contrôlera tout le Congrès.

En Europe occidentale, les démocraties se sont montrées satisfaites du résultat de l'élection, car on prévoit que le président Truman hâtera la réalisation du programme d'aide à l'Europe pour combattre les menées subversives du communisme international. C'est précisément pour la même raison que les autorités soviétiques et leurs satellites ont appris avec appréhension la réélection de M. Truman.

Il est probable que le nouveau gouvernement et le nouveau Congrès accéléreront les travaux de défense contre une agression soviétique possible.

Avec la réélection du président Truman, on entrevoit, pour un avenir prochain, la conclusion d'une alliance gigantesque de l'Atlantique-Nord. Dès cette semaine, les membres de l'union occidentale d'Europe se réunissent à Londres pour jeter les bases, élaborer les principes d'une telle alliance à laquelle se joindront éventuellement le Canada et les Etats-Unis.

Il est évident que la Russie et ses satellites ne peuvent se réjouir de voir à la tête des Etats-Unis un homme qui approuve l'alliance des démocraties et qui a déclaré une lutte ouverte à l'influence communiste dans le monde.

D'autre part, il semble que l'élection de M. Truman assure la formation d'un front anticommuniste gigantesque et extrêmement puissant. Il semble aussi que cette force anticommuniste dont M. Truman assure la formation, soit l'une des meilleures garanties de paix; car il est maintenant évident que la raison ne peut pas avoir raison avec les communistes.

La réélection de M. Truman aura aussi des répercussions au Canada. On entrevoit généralement que le projet de canalisation du St-Laurent progressera plus rapidement avec un gouvernement et un congrès démocrates qu'avec les républicains. De plus, M. Truman développera probablement davantage la liberté d'échange entre les Etats-Unis et le Canada, car il est connu comme un partisan de la réciprocité.

Grèves en France

Tandis que le peuple américain réaffirmait sa volonté d'arrêter le communisme en réélisant M. Truman et en infligeant une humiliante défaite au candidat de la gauche, M. Henry Wallace, les communistes cherchaient à saboter l'influence de l'aide américaine en France ainsi que la reconstruction économique de ce pays en poursuivant des grèves politiques dans les mines de charbon et en déclenchant de véritables émeutes.

Le gouvernement français et des observateurs américains ont reconnu que ces grèves étaient inspirées et soutenues par Moscou pour empêcher le plan Marshall de porter ses fruits et pour causer de la misère en France afin de pouvoir y faire germer le communisme plus facilement. En effet, on sait, et Moscou le sait aussi, que le communisme ne peut pas vivre au milieu de la prospérité; c'est pourquoi les dirigeants communistes créent le désordre social pour chambarder la structure économique du pays où ils opèrent.

La grève massive est l'arme régulière des rouges qui ne se soucient pas de savoir si les ouvriers eux-mêmes ne sont pas les premières victimes de leurs manoeuvres.

LA TELEVISION

Le réseau national et des organismes privés y apporteraient leur concours

A la suite des séances publiques tenues à Ottawa les 28 et 29 octobre dernier, les Gouverneurs de la Société Radio-Canada ont publié la déclaration suivante sur la télévision:

L'attitude fondamentale du Bureau des Gouverneurs sur la télévision est déjà connue, surtout si l'on se reporte à ses déclarations du 9 septembre 1947 et 17 mai 1948.

A la suite d'enquêtes poursuivies depuis six mois, le Bureau réaffirme sa déclaration de mai dernier souhaitant l'instauration rapide d'une télévision canadienne destinée à servir l'intérêt public par l'entremise du réseau national, tout en incluant la participation de l'entreprise privée. La Société n'a pas réussi à réaliser son projet d'établir une réseau national, parce qu'elle manque de fonds pour entreprendre les travaux du début et qu'elle n'a pas reçu l'assurance qu'on prélèverait un permis sur les appareils-récepteurs.

A sa dernière réunion et à la lumière des renseignements de première main, le Bureau a remis la question à l'étude en examinant quatre demandes de permis formulées par l'entreprise privée de Toronto pour les deux fréquences qui y sont disponibles et deux demandes de Montréal. En séance publique, le Bureau a entendu des témoignages favorisant ou condamnant ces demandes.

Voici ce qui a le plus impressionné le Bureau à ce sujet:

1.—De l'avis du Bureau, la majorité des requérants ont paru incertains de la qualité et du genre de programmes qu'ils seraient en mesure de présenter. Le Bureau croit que la Famous Players Canadian Corporation a semblé fournir les meilleures garanties de succès, mais en même temps il a constaté que le conseiller de l'Association canadienne des radiodiffuseurs s'est opposé catégoriquement à l'octroi d'un permis à une entreprise de théâtre avec tout ce que cela peut comporter, et également, à une corporation contrôlée par des intérêts non-canadiens;

2.—Le coût extrêmement élevé des dépenses au compte capital et du fonctionnement d'un poste de qualité moyenne;

3.—L'urgence, au tout début de la télévision, de relier les principaux centres canadiens en réseau.

Pour protéger le public

Le Bureau ne croit pas devoir se soucier des risques financiers que l'entreprise privée est prête à assumer. Mais il doit se préoccuper de la qualité du service auquel le public doit s'attendre dans un domaine qui lui appartient; il doit aussi se soucier des millions de dollars que ce même public aurait à placer dans l'achat de récepteurs, même au stade initial de la télévision.

Avenir de la télévision

Le Bureau n'en demeure tout de même pas moins conscient des possibilités immenses de la télévision pour le Canada si l'on prend soin de la développer

(suite à la page 8)

Demandez à l'Australie, par exemple, quelle protection elle a reçue du parapluie britannique durant la guerre.

A la légende: "There are certain practical advantages", il faudrait ajouter: for England.

* * *

Discours

Des images passons aux discours. Ils sont encore plus éloquents, plus significatifs.

Pendant que la propagande enseigne aux Canadiens comment il faut s'y prendre pour tourner de gros yeux à la Russie, que fait l'Angleterre?

Elle fait du petit commerce avec la Russie.

Ce n'est pas nous qui le disons, c'est un ministre de la Couronne britannique.

A la Chambre des Communes, en réponse à certaines critiques, M. John Stachey, ministre de l'Alimentation, a dit britanniquement: "Nous commerçons avec la Russie parce que nous estimons que c'est une bonne affaire d'en agir ainsi."

Une bonne affaire pour l'Angleterre. Ne la blâmons pas de veiller à ses intérêts.

Mais pour le Canada? Pour le bois et les produits alimentaires canadiens?

Cela ne regarde pas l'Angleterre. C'est elle, et elle seule, qui tient le parapluie. Si les Canadiens veulent lui fournir de l'argent, du blé, des boîtes de nourriture de toute sorte, ça fera bien son affaire. Mais en retour, elle fera un bon petit commerce avec la Russie ou n'importe quel autre pays, quand elle y trouvera son profit.

Vraiment, c'est le temps pour le Canada de proclamer son indépendance et d'avoir son propre parapluie.

S. P.

JOURNEE DU SOUVENIR 1948

Photo prise au cimetière canadien de Holten, en Hollande, où reposent 1,300 Canadiens qui ont perdu la vie au cours des opérations dans le nord-ouest de l'Europe. On y voit trois jeunes Hollandaises en train de déposer des fleurs sur une tombe et sans doute, des prières.

Chronique fédérale

Elections pour remplir les vacances de la Chambre — Caucus de députés libéraux

Il y a trois sièges de vacants à la Chambre des Communes et l'on veut trouver des titulaires pour la prochaine session. Pour les conservateurs, ces élections complémentaires représentent encore plus d'intérêt, car ils doivent assurer l'élection de leur nouveau chef, l'hon. George Drew afin qu'il puisse siéger à la prochaine session comme chef de l'opposition.

Le député de Carleton, M. Russell Boucher, a annoncé qu'il démissionnait afin que M. Drew puisse poser sa candidature immédiatement. Alors le chef libéral a consulté M. Drew et il fut convenu que l'élection aurait lieu le 20 décembre. A la suite de cet entretien qui n'a duré qu'une demi-heure, M. Drew a manifesté l'espoir qu'aux prochaines élections fédérales, des candidats conservateurs se présenteront dans tous les comtés du Canada.

Deux autres élections complémentaires doivent avoir lieu, le 20 décembre, dans le comté de Laval-deux-Montagnes, dans la province de Québec, et dans le comté de Marquette, au Manitoba. Dans le comté québécois, les électeurs seront appelés à choisir un successeur à M. Liguori Lacombe, qui a démissionné pour devenir magistrat.

Le comté de Marquette devient vacant par suite de la démission de l'hon. M. Glen. Le premier ministre du Manitoba, l'hon. Stuart Garson, doit s'y présenter afin de siéger à la Chambre des Communes après avoir été nommé ministre de la Justice dans le cabinet St-Laurent.

Le premier ministre suppléant a exprimé l'espoir qu'il n'y aurait pas de candidat libéral contre l'hon. M. Drew. Ainsi les libéraux rendraient la politesse aux conservateurs qui n'ont pas présenté d'adversaire au nouveau ministre des Affaires extérieures, l'hon. Lester Pearson. Le comté de Carleton est un comté traditionnellement conservateur de sorte que les observateurs s'accordent à prévoir une élection facile pour le chef de l'opposition, même s'il doit faire la lutte contre un candidat du parti C.C.F.

En vue de la prochaine session

Les députés libéraux de la province de Québec à la Chambre des Communes ont tenu un important caucus dans la capitale fédérale pour discuter des questions d'organisation et aussi de la politique qu'ils entendent suivre.

Ils ont résolu de présenter d'importantes demandes au gouvernement fédéral, notamment l'adoption d'un drapeau véritablement canadien, sans symbole d'impérialisme ou de colonialisme. Ils ont aussi décidé de demander pour le gouvernement le pouvoir d'amender la constitution canadienne sans être obligé d'obtenir l'approbation de Londres.

Canada et Terre-Neuve

Tandis que l'on prenait ces décisions politiques, des pourparlers se poursuivaient à Ottawa avec la délégation de Terre-Neuve en vue d'annexer cette colonie à la Confédération canadienne. Le chef de la délégation terre-neuvienne dit que les négociations font de bons progrès.

Coût de la vie

Le bureau fédéral de la statistique a fait connaître son rapport annuel sur l'indice du coût de la vie. Ce rapport contient une excellente nouvelle puisqu'il annonce que le coût de la vie monte... un peu moins vite qu'au cours des mois précédents. Le niveau du coût de la vie s'établit maintenant à 159.6, soit sept-dixièmes de point de plus qu'il y a un mois.

Postes et électricité

Le ministère des postes a annoncé, en fin de semaine, qu'il ne pourrait peut-être pas assurer un service postal aussi rapide si la pénurie d'électricité persistait dans l'est du pays et imposait encore des restrictions rigoureuses sur l'utilisation de l'énergie électrique. Le ministre des Postes, l'hon. M. Bertrand, a expliqué que les périodes d'obscuration d'une heure par jour chambardaient les horaires du service des postes et il a ajouté que cette obscuration pourrait retarder jusqu'à 24 heures le transport du courrier venant d'Ontario ou y entrant.

L'Inde deviendra une république

Le Caire. — Le premier ministre de l'Inde, le pandit Nehru, a assuré les journalistes, à son passage au Caire, en Egypte, que son pays deviendra bientôt une république, selon la constitution que l'Assemblée de Delhi doit approuver sous peu.

Nehru explique que les relations futures entre l'Inde et la Grande-Bretagne sont un problème distinct et que la future constitution telle que rédigée n'y contreviendra pas.

Il combattra l'inflation

Washington. — Dans les cercles gouvernementaux, on dit que le président Truman tentera une fois de plus d'amener les hommes d'affaires à réduire leurs prix volontairement avant qu'il ne demande au Congrès démocrate d'adopter son programme contre l'inflation.

Tout s'explique

Les enquêtes Gallup qui prédisaient une victoire de M. Dewey, ont donné deux raisons pour motiver leur erreur: 1.—M. Truman a "repris" plusieurs votes qui semblaient destinés à M. Wallace; 2.—nombre d'électeurs qui semblaient indécis, lors de l'enquête, ont accordé leur vote au président.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Hôpital Ste-Thérèse, Saint-Paul, Alberta

Mme A. Prieur, Sturgeon Falls, Ont.

Marie-A. Bonnet, Joussard, Alberta

T. Maisonneuve, Morinville, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Les conséquences de la grève à Terre-Neuve

Saint-Jean, Terre-Neuve. — La commission administrative de Terre-Neuve exprime la crainte que la grève des cheminots de l'île, qui dure depuis déjà un mois, ne se prolonge encore pendant un temps indéterminé.

Les réserves de produits de toutes sortes continuent de décroître dans l'île où le chemin de fer était le principal moyen de transport. Des navires caboteurs ont déjà commencé de remplacer la voie ferrée à cet égard.

L'homme et la famille sacrifiés à l'Etat et au progrès matériel

Tout être humain a sa dignité, ses droits et ses devoirs dans l'ordre établi par Dieu

CASTELGANDOLFO.—Dans une allocution prononcée devant quelque mille ouvriers des usines de construction d'automobiles Fiat, de Rome et de Turin, le 1er novembre, Sa Sainteté le pape Pie XII a déclaré que l'Eglise rejette le totalitarisme d'Etat et le culte superstitieux de la technologie.

Le Saint-Père a fait évidemment allusion au communisme et aux Etats communistes, mais il ne les a pas mentionnés explicitement.

Il a vivement condamné ceux qui, au lieu de défendre la dignité personnelle de l'ouvrier, ne tiennent compte que de sa capacité productive. Pour ceux-là, a-t-il dit, le travail de l'ouvrier n'est qu'une simple denrée dont l'Etat peut disposer à sa guise. Sa Sainteté a aussi précisé que l'Eglise ne proclame pas l'égalité absolue de tous les citoyens, parce qu'Elle sait que l'humanité elle-même comprend une infinité de différences, soit dans les aptitudes physiques, soit dans les qualités intellectuelles. Toutefois, l'Eglise enseigne l'égalité intégrale en ce qui concerne le respect de la dignité humaine.

Une erreur manifeste

"Pendant longtemps on a affirmé, et l'on affirme encore, que la religion affaiblit l'ouvrier et le rend négligeant à l'égard de son travail quotidien, de la défense de ses intérêts privés et publics, et qu'à l'instar de l'opium, elle l'endort entièrement avec l'espérance d'un monde meilleur. C'est une erreur manifeste," a déclaré Sa Sainteté.

Un être humain

"Si dans sa doctrine sociale, l'Eglise insiste toujours sur les égards qui sont dus à la dignité de l'homme, si elle exige pour l'ouvrier un salaire équitable en retour de son travail, si elle exige pour lui une assistance réelle dans ses besoins spirituels et temporels, c'est que le travailleur est un être humain, que sa capacité de travail ne doit pas être considérée comme un article de vente car elle a toujours représenté une contribution personnelle.

Non de simples machines de production

Parlant plus loin des "rénovateurs du monde qui s'érigent en gardiens des intérêts de la classe ouvrière qu'ils considèrent comme leur monopole exclusif, et qui prétendent que leur système est le seul vraiment social," le pape a ajouté que ces gens 'ne garantissent pas la dignité personnelle du travailleur, mais qu'ils font de sa capacité productrice une simple objectif dont la société pourra se débarrasser, selon sa volonté expresse et arbitraire."

Droits et devoirs

"Mes chers fils et mes chères filles, l'Eglise désire et recherce sincèrement votre bien-être. Elle vous enseigne que la liberté humaine a ses limites dans la loi divine et dans les multiples devoirs que la vie traîne à sa suite. Mais en même temps, elle lutte et luttera jusqu'au bout afin que chaque homme puisse, dans le bonheur du foyer, de son coeur et d'une vie tranquille et honnête, écouler en paix ses jour devant Dieu et les hommes.

Pas d'égalité de talents, mais même dignité humaine

"L'Eglise, a poursuivi S. S. Pie XII, ne promet pas l'égalité absolue que d'autres proclament parce qu'elle sait que la communauté humaine produit nécessairement, et depuis toujours, une échelle entièrement graduée de différences, que ce soit dans les qualités physiques et intellectuelles, dans les dispositions et tendances intérieures, ainsi que dans les occupations et les responsabilités.

"Mais en même temps elle assume l'égalité entière de la dignité humaine et aussi dans le coeur de Celui qui appelle à Lui tous ceux qui travaillent et qui peinent, et qui les invite à partager Son fardeau, afin qu'ils trouvent la paix et le repos pour leurs âmes, car Son fardeau est léger.

Progrès mal compris

"Afin de sauvegarder la liberté et la dignité de l'homme, et de ne pas favoriser les intérêts particuliers de tel ou tel groupe, l'Eglise rejette tout totalitarisme d'Etat. Et avec la pensée d'une vie future, elle n'affaiblit pas la juste défense des droits des ouvriers sur la terre. Ce sont plutôt ces rénovateurs que Nous avons mentionnés qui font miroiter devant les yeux du peuple le mirage d'une prospérité future et chimérique et d'une richessse impossible, par le culte superstitieux de la technologie et de l'organisation productive, par le sacrifice de la personne humaine et du bonheur domestique aux idoles d'un progrès terrestre mal compris.

"L'Eglise, a continué le Souverain pontife, cette éducatrice expérimentée de la famille humaine, fidèle à la mission qui lui a été confiée par Son Divin Fondateur, proclame la vérité de la seule béatitude parfaite qui nous soit préparée dans le ciel. . .

Dieu au commencement et à la fin de tout

"Là où Dieu n'est pas un commencement et une fin, là où le système de sa création n'est pas pour tous les hommes un guide et une mesure de liberté d'action, l'unité parmi les hommes est impossible. Les conditions matérielles de vie et de travail prises en elles-mêmes et seules ne peuvent jamais constituer une base d'unité pour la classe ouvrière ni une base d'intérêts uniformes. Elles ne peuvent signifier qu'un acte de violence contre la nature et ne sauraient créer que de nouvelles oppressions et divisions dans la famille humaine au moment où chaque travailleur honnête aspire à la justice et à la paix dans l'économie publique et privée, ainsi que dans toute la vie sociale."

Avant de donner sa bénédiction à ses auditeurs, le Pape a dit que tout pouvoir sur terre ne peut venir que de Dieu, qui est la source même d'un pouvoir sans limites de temps ni d'espace. C'est pourquoi il engage tous les travailleurs à se mettre au service du Seigneur pour que règne sur la terre la paix dans la charité et la justice.

La cause de nos saints fondateurs

Québec. — M. l'abbé Georges Demers, du séminaire de Québec, qui a travaillé durant quelques mois à Rome, à la compilation de documents historiques nécessaires à la cause du vénérable François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, est rentré au Canada après son séjour dans la Ville Eternelle.

Peu de temps après son arrivée ici, il a révélé que les causes des fondateurs de l'Eglise canadienne progressent. "Les derniers procès pour l'héroïcité des vertus de Mère Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame, et de Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines au Canada, sont maintenant terminés", dit-il. M. l'abbé Demers a déclaré que la vénérable Marguerite Bourgeoys sera probablement béatifiée d'ici un an.

Rome a déjà reconnu l'authenticité de deux miracles attribués à l'intercession de Marguerite Bourgeoys. Dans le cas d'autres fondateurs de l'Eglise canadienne et particulièrement de Jeanne Mance, des miracles sont à l'étude.

Rappelons que les causes à l'étude pour le groupe des Fondateurs de l'Eglise canadienne sont celles de Mgr François de Montmorency-Laval, Mère Marie de l'Incarnation, Mère Marguerite Bourgeoys, Jeanne Mance et Mère Catherine de Saint-Augustin.

Lois plus sévères contre les rouges

Paris. — Le gouvernement français a annoncé qu'il prépare toute une série de lois nouvelles et plus sévères pour frapper les responsables de la présente grève des charbonnages, que le premier ministre Henri Queuille qualifie d'attaque traîtresse contre le pays.

Le cabinet Queuille rejette sur les communistes la responsabilité de cette grève et des troubles et actes de sabotage qu'elle a entraînés. Il leur reproche de chercher à empêcher un retour des mineurs de charbon au travail en maintenant un régime de terreur.

Des grévistes ont, en effet, incendié les automobiles de plusieurs chefs unionistes non-communistes, ils ont assailli les maisons de ces derniers et brûlé le fils de l'un d'entre eux à la figure avec un acide.

Dans les mines, les meneurs communistes de la grève ont, toujours d'après le gouvernement, brisé les foreuses, pillé les bureaux d'administration et bloqué les puits en y jetant des wagonnets.

Le cabinet entend donc réprimer ces actes par une série de lois qui constitueront autant d'amendements au code pénal actuel. On étendrait la portée de la loi qui prévoit la peine de mort pour les traîtres et les saboteurs de la sécurité nationale.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Rédacteur adjoint: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe: $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 10 NOVEMBRE 1948

L'unité catholique

Plusieurs ont bien voulu féliciter notre journal, soit de vive voix, soit par écrit, d'avoir publié intégralement les paroles prononcées à Saint-Paul par Son Exc. le Délégué apostolique, ainsi que la première lettre pastorale et l'allocution de Son Exc. Mgr Baudoux. "Vos éditions des deux dernières semaines, écrit un lecteur, sont de véritables documents au point de vue historique et doctrinal. Je les conserve avec soin. Continuez votre bon travail. . ."

Hélas! pourquoi faut-il donc que les documents historiques, tout précieux qu'ils soient, se couvrent si vite de poussière? Il leur arrive même de subir un sort plus misérable encore. Et les doctrines les plus vitales étouffent trop souvent sous le poids de nos préoccupations et de nos intérêts quotidiens.

Il ne serait pas sage, pourtant, d'oublier les enseignements qui nous ont été donnés aux fêtes de Saint-Paul. Même s'ils nous paraissent élevés, bien au-dessus de nos soucis ordinaires, nous en avons un plus grand besoin que de blé, de gaz ou de charbon. Il nous semble donc à propos de les souligner de quelques traits.

* * *

Dans une province où tant de races, de cultures, de coutumes se coudoient, pas toujours amicalement, il n'était pas inopportun, il était même nécessaire de rappeler que l'Eglise n'est liée à aucun groupe ethnique particulier. Elle est catholique, c'est-à-dire universelle.

La grande famille de Dieu, a dit le Délégué apostolique, "n'est d'aucune race, d'aucune culture, d'aucune nation, mais elle les embrasse toutes dans l'unité d'une même foi, dans la pratique des mêmes sacrements et dans la soumission à une même autorité, celle du pape, vicaire de Jésus-Christ."

Voilà, pour ainsi dire, l'essentiel: une même foi, une même morale sous l'autorité paternelle du successeur de Pierre. Sans cela, il n'y a plus une Eglise, mais un amas confus et grouillant d'opinions personnelles, d'affirmations contradictoires. C'est toute l'histoire du protestantisme.

* * *

Est-ce à dire que l'Eglise ne se soucie aucunement des races, des cultures, des nations, qu'elle les regarde d'un mauvais oeil ou qu'elle tente de les détruire? Loin de là. L'affirmer, ce serait ne rien comprendre à son caractère universel. Même si elle dépasse, par l'objet premier de sa mission: le salut éternel des âmes, toutes les valeurs temporelles, elle se garde bien de les supprimer; elle les respecte, au contraire; elle sait même les faire servir à la gloire de Dieu.

"Vous avez appris, a dit encore le Délégué apostolique aux fidèles de Saint-Paul, que la plus belle note de l'Eglise, c'est son unité dans la substance et son admirable variété dans les formes. L'Eglise, sur toute la surface de la terre, exige de ses enfants l'uniformité dans les choses essentielles, dans le dogme et la morale, sauvegardée par le magistère de Pierre que le Christ a établi en ses jours terrestres pour guider sans danger d'erreur les hommes sur les chemins de la vérité vers leur salut éternel. Mais dans les manifestations, l'Eglise, mère universelle, qui transcende les coutumes et les traditions, laisse à ses enfants la plus raisonnable liberté.

"C'est ce principe de haute sagesse qui explique l'identité de la croyance chez tous les fidèles de cette région, quoique de race et de rites différents."

* * *

L'unité de l'Eglise n'est donc pas une unité de race, de langue ou de coutumes. C'est une unité de foi et de morale sous la direction de Pierre.

On peut aisément en conclure que le cri de "one language" n'a jamais eu, qu'il n'aura jamais rien de particulièrement catholique. Certains qui veulent à tout propos nous donner de petites leçons d'union, feraient bien de s'en souvenir. Chez nous, entre fidèles de même foi, l'union sera catholique ou elle ne sera pas.

Le respect des traditions

L'Eglise fait plus encore que de respecter, d'une manière en quelque sorte lointaine, les caractères différents des peuples qu'elle rapproche et unit dans une grande communauté de croyances et de pratiques morales.

Elle les encourage même à conserver leurs traditions particulières, surtout si ces traditions se sont imprégnées, au cours des âges, de ses enseignements et de ses conseils.

Ecoutons, encore une fois, le représentant du pape parler aux fidèles de Saint-Paul.

"Rempart contre les mauvaises idéologies, le diocèse est enfin un gage de prospérité du peuple puisqu'il conseille l'attachement à la terre que l'homme a défrichée de ses fatigues et peuplée de ses enfants. Il faut que le peuple comprenne la grandeur de cette oeuvre qu'il a accomplie en fondant un pays et que, fier de sa dignité de pionnier, il reste fidèle aux traditions de la famille et de race que protège merveilleusement l'attachement au sol.

"Un jeune homme sur le point de fonder un foyer a le devoir d'orienter son travail vers le bien-être d'une nouvelle famille où se perpétueront, avec son nom et son visage, la foi et les traditions familiales. Ainsi, sur une autre échelle, tous les fidèles d'un même territoire, qui aujourd'hui sort de son adolescence et atteint à la maturité d'un diocèse, doivent travailler à protéger ces traditions qui sont l'expression profonde de l'âme d'un peuple et d'une conception de la vie nourrie de foi chrétienne."

Serait-il inutile de reprendre, en les soulignant, certains mots des deux paragraphes que nous venons de citer?

Il faut que le peuple reste fidèle aux traditions de famille et de race. . . C'est un **devoir** de préparer un foyer où se perpétueront la foi et les traditions familiales. . . Les fidèles **doivent** travailler à protéger ces traditions. . .

Est-ce assez net? Est-ce assez clair?

* * *

Ecoutons maintenant l'évêque de Saint-Paul. Il serait malséant de noter qu'il ne parle pas autrement que le représentant du pape. Il précise seulement certains points de la même doctrine générale qu'il rapproche des conditions existantes dans le diocèse dont il prend le gouvernement.

"Nous sommes différents les uns des autres. Dieu l'a ainsi voulu. Au fait, sa beauté infine se révèle quelque peu dans cette diversité et nous n'avons pas le droit d'en ternir l'image en essayant, en vain d'ailleurs, de la faire disparaître. De cette diversité naît, en chaque individu et en chaque groupe, des droits particuliers que les autres individus et groupes ont le devoir de respecter. Ainsi, par exemple, les groupes ethniques distincts qui, comme dans l'ensemble du pays, peuplent Notre diocèse. Il peut aisément en résulter des incompréhensions, des jalousies, des heurts, des conflits. Seule la charité, une véritable charité surnaturelle, peut y faire échec."

Dans son allocution prononcée au banquet du 28 octobre, parlant des associations nationales, celle qu'il a quittée en Saskatchewan et celle qu'il trouve à l'oeuvre en Alberta, il a affirmé: "Elles savent, ces associations, qu'en travaillant avec elles, j'ai voulu et veux continuer à servir des intérêts que j'estime sacrés parce que liés à des droits naturels inaliénables. La hiérarchie des valeurs sauvegardée, le prêtre, l'évêque, est chef-né du milieu même naturel où Dieu l'a placé. Il arrive rarement que le salut des âmes puisse l'obliger à renoncer à ce rôle providentiel; il n'arrive jamais qu'il doive y renoncer quand peut en résulter la conservation de la foi chez les siens."

Son Exc. le Délégué apostolique a souligné lui-même le dynamisme et l'activité qui ont fait de Mgr Baudoux "l'artisan intelligent de la Radio-Ouest française".

D'ailleurs, si les fidèles doivent travailler à conserver ces traditions "qui sont l'expression profonde de l'âme d'un peuple et d'une conception de la vie nourrie de foi chrétienne", on ne voit pas comment on ferait fausse route en leur aidant à accomplir ce devoir.

* * *

Non, l'Eglise n'essaie pas de détruire la diversité des langues, des cultures, des traditions qu'elle trouve chez les peuples. Sous sa coupole il y place pour toutes les qualités particulières des individus et des groupes ethniques. Son coeur maternel est assez large pour voir dans le développement des dons propres à chacun la richesse de la variété plus que le péril de la diversité.

Elle demande en tout que soient respectées la justice et la charité. Sans la pratique de ces vertus, il n'y a pas d'union qui tienne, même entre les gens de même langue et de même culture. Tout est là.

Mais il ne faut pas confondre la justice avec la force ou la ruse, ni la charité surnaturelle avec l'assimilation.

S. P.

Des Shields canadiens-français?

L'ACTION NATIONALE. — Un journal de défense française, mieux inspiré d'habitude, s'est lancé dans une attaque sauvage contre M. René Chaloult et "une école de nationalisme" qu'il ne définit pas autrement.

Cet hebdomadaire reproche au député de Québec-comté la virulence des remarques par lesquelles celui-ci a accueilli l'accession de M. St-Laurent à la tête du parti libéral. C'est son droit, et là-dessus plusieurs nationalistes du Québec ont réagi comme lui. Mais fallait-il après celà parler "d'élucubrations", "d'évidente malhonnêteté", traiter M. Chaloult comme s'il s'agissait d'un vulgaire galopin exalté? Fallait-il vanter les réalisations de M. Saint-Laurent avec un zèle suspect? Devait-on mettre en cause le "discrédit dont sont affligées aujourd'hui certaines sociétés nationales", sans préciser davantage à quelles sociétés l'on s'en prenait? Etait-il nécessaire de s'attaquer à "une école de nationalisme qui a causé un tort immense à la population française", puis de laisser planer cette accusation dans la statosphère? Décidément, ce genre de littérature convient plus à la presse libérale qu'à un journal indépendant.

Mais voici le plus odieux. Après avoir affirmé que "les fanatiques ne se trouvent pas tous du côté des Anglo-saxons", l'auteur ajoute: "Les Shields chez nous sont rares, mais il s'en trouve".

Eh bien s'il se trouve des Shields, parmi nous, que le journaliste les nomme! Nous n'en connaissons pas un seul. Nous avons beau chercher, parmi tous ceux qui ont exercé la moindre responsabilité publique nous ne voyons pas un seul "fanatique" qui ait mérité de se faire appeler un "Shields". Seule la partisanerie la plus effrontée a pu inventer pareille balançoire. Ici encore, on devait laisser ce style de diffamation aux feuilles libérales. (Mais au fait, qui est l'auteur de ce poulet?)

Les braves gens qui répètent gravement des sottises savent-ils quelle sorte d'homme est Shields? Faudra-t-il produire un jour les vulgarités de ce spécialiste de l'injure basse? ses attaques aussi violentes que imbéciles contre Rome, le pape, le clergé catholique et les croyances religieuses de 40% des Canadiens? Les injures sont d'une nature telle que nos anticléricaux s'en détourneraient, en se pinçant le nez. Faudra-t-il les réimprimer chez nous pour que des journalistes catholiques comprennent leur erreur?

Eh bien, nous répétons qu'à notre connaissance la réplique canadienne-française du personnage n'existe pas. Qu'on soit ou ne soit pas nationaliste, parler de "nos Shields", c'est lancer à la nation une injure parfaitement gratuite. Le journal en question, créé et maintenu à coups de sacrifices, n'a pas été fondé pour insulter les Canadiens français.

Pourquoi prier pour nos morts?

Par Réal LEBEL, S.J.

La liturgie applique aux âmes du purgatoire l'appel déchirant de Job: "Ayez pitié de nous, vous du moins qui êtes nos amis, parce que la main de Dieu nous a frappés."

Dans le vocabulaire humain, il n'est peut-être pas de mot qui soit moins personnel que celui de MORT. Quand la pensée de la mort nous assaille, nous nous hâtons de prêter aux autres sa triste réalité. Que celui-ci ou celui-là disparaisse, cela nous semble tout à fait normal. Mais que nous, nous puissions disparaître, voilà une réalité que nous n'osons pas envisager. Nous n'osons pas le dire; mais nous pensons nous agissons comme si nous ne devions jamais mourir.

Par ailleurs, le langage humain ne renferme pas d'expression qui soit plus personnelle que celle de **nos morts.** Il n'est pas nécessaire d'avoir des cheveux blancs pour que la liste de nos connaissances de l'au-delà soit presque aussi longue que celle de nos connaissances d'ici-bas. Il n'est pas nécessaire qu'une paroisse soit centenaire pour que le nombre de ses morts dépasse celui de ses vivants.

L'expression nos morts traduit une réalité très personnelle, très concrète. Quand nous nous y arrêtons, elle fait lever dans notre souvenir tout un essaim de figures connues et aimées que nous ne reverrons jamais plus, mais que nous n'avons pas le droit d'oublier.

Nos morts, selon l'expression de saint Paul, se sont-ils endormis dans le Seigneur? Nous voudrions bien le savoir au ciel; nous espérons qu'aucun n'a dû descendre en enfer. Quant au purgatoire, nous savons trop que "rien de souillé" n'entrera au ciel, pour ne pas croire que certains de ceux que nous avons connus et aimés n'y expient la peine temporelle due à leurs fautes. Il n'existe pas sur terre de vertu sans défaut ni faiblesse.

Le purgatoire reste lui aussi une question bien personnelle. Qui peut se flatter de l'espoir d'en être préservé?

Ce qu'est le purgatoire

Le dogme du purgatoire, bien qu'il soit encore obscur en plusieurs points, n'est pas un dogme nouveau inventé de toutes pièces par l'Eglise. L'histoire des religions nous apprend que tous les peuples ont cru à la nécessité pour certaines âmes de se purifier avant de parvenir aux joies de la vie éternelle.

Les Gaulois croyaient au purgatoire. Nous trouvons cette croyance chez les sauvages évangélisés par nos missionnaires de la colonie. Les missionnaires d'aujourd'hui la retrouvent en Chine, aux Indes, au Japon; chez les mahométans, le Coran a conservé cette pensée qu'il a vraisemblablement empruntée au christianisme.

Les hérésies auront beau se multiplier, on entendra toujours la voix de leurs anciens chefs affirmer l'existence du purgatoire. La voix de Luther: "Je crois qu'il y a un purgatoire; je suis certain de cette vérité." La voix de Calvin: "Je crois que les apôtres ont approuvé et ont permis aux chrétiens de prier pour leurs morts."

Antérieure à toutes ces traditions, la Bible avait déjà affirmé l'existence du purgatoire. Judas Machabée, trouvant sur le cadavre de ses soldats des objets consacrés aux idoles, s'empressa "de faire une collecte." Il envoya douze mille drachmes d'argent à Jérusalem, afin qu'on offrît un sacrifice pour les péchés de ceux qui avaient succombé dans le combat.

Notre-Seigneur lui-même a parlé des fautes qui peuvent être remises dans l'au-delà. Saint Paul avertit les chrétiens qu'ils doivent bâtir sur le fondement qu'est le Christ avec d'excellents matériaux, "parce que c'est au feu qu'il appartiendra d'éprouver ce que vaudra l'ouvrage de chacun. Celui dont l'ouvrage s'embrasera verra son oeuvre diminuer; mais lui-même sera sauvé en passant par le feu."

On pourrait aligner une infinité de textes, tant des Pères grecs que des Pères latins, affirmant le dogme du purgatoire. Leur enseignement si clair a servi de base aux définitions que l'Eglise a solennellement proclamées au Concile oecuménique de Florence et de nouveau au Concile de Trente.

"Puisque l'Eglise catholique, instruite par l'Esprit Saint, appuyée sur les Saintes Lettres et sur l'antique tradition des Pères, a enseigné dans les saints conciles que le purgatoire existe, cette sainte assemblée ordonne aux évêques de veiller avec diligence à ce que partout les fidèles du Christ croient, professent, enseignent et prêchent sur le purgatoire la sainte doctrine telle que nous l'ont transmise les Pères et les conciles."

La vie des âmes du purgatoire

Après avoir fait un acte de foi dans l'existence du purgatoire, nous voudrions bien savoir qu'elle est la vie, quelles sont les souffrances des âmes du purgatoire.

A l'heure de la mort, au moment ou se brise l'union si intime établie par Dieu entre le corps et l'âme, l'âme se sent délivrée du joug que lui imposait la vie terrestre, mais elle n'entre pas pour autant dans le repos; au contraire, elle vit plus active que jamais. Vie de l'esprit; l'âme sait et croit.

(suite à la page 3)

Hommages du clergé de langue française au premier évêque de Saint-Paul

A la fin du banquet qui suivit les cérémonies de la consécration épiscopale, le 28 octobre, M. l'abbé Mailloux, curé de Lafond, présenta au nouvel évêque les hommages du clergé de langue française dans l'adresse suivante:

Excellence,

Si l'érection du diocèse de St-Paul a causé une surprise générale, votre élévation au poste de titulaire du nouveau diocèse a semblée normale à tout le monde. Le concert d'approbation et de louanges à votre égard qui se fit entendre d'un bout à l'autre du pays, prouve bien que le choix de Rome était marqué au coin de la sagesse.

Il y a des choix qui s'imposent. Le St-Esprit lui-même a dû se rendre à l'évidence. Vous n'étiez d'ailleurs pas un inconnu dans le diocèse d'Edmonton. Plusieurs prêtres avaient eu le bonheur de vous connaître au séminaire et continuaient de suivre des yeux votre ascension fatale vers la gloire et vers. . . l'épiscopat.

Curé, vous avez fait de votre paroisse un champ d'expérimentation, une ferme spirituelle de démonstration où toutes méthodes nouvelles étaient mises à l'essai. A Prud'homme, vous avez réalisé en petit l'organisation du royaume chrétien que l'Eglise vous destinait à reproduire à l'échelle normale dans le diocèse de St-Paul.

Vicaire capitulaire, vous avez présidé avec sagesse aux destinées du diocèse de Saskatoon durant la vacance du siège. C'étaient là autant d'augures de bon aloi.

Dans le domaine national, les gens des prairies, sans distinction de provinces, ont reconnu en vous depuis longtemps le chef, l'éveilleur d'énergies, le promoteur d'initiatives, le chef à qui les missions difficiles et délicates sont confiées et qui sait les mener à bon terme. Dans le doute et l'angoisse, nous tournions d'instinct les yeux vers Prud'homme; il y avait là une espèce de phare dont la lumière donnait confiance et indiquait la route. Transplanté sur les hauteurs de St-Paul, le phare se verra de plus loin et ses feux aux couleurs nouvelles brilleront d'un éclat encore plus rassurant.

Excellence, vos prêtres de langue française sont heureux de vous souhaiter la bienvenue dans votre diocèse. Mais permettez-nous d'abord, Excellence, de dire que nous avons tout de même un peu de chagrin de ne plus faire partie du diocèse d'Edmonton. Je me dois, au nom de nous tous, Excellence, de rendre ici un témoignage public d'affection, d'estime et de reconnaissance à Mgr MacDonald. Il fut pour nous, prêtres de langue française, véritablement un père. Nous étions parmi ses fils ceux qui étaient turbulents, ceux qui étaient difficiles, ceux qui avaient parfois mauvaise tête. On dit que ce sont précisément ceux-là que les parents aiment d'un amour plus inquiet et plus particulier. Nous avons senti plus d'une fois que Mgr avait pour nous une prédilection spéciale. Par ailleurs, nous pouvons l'assurer que ses prêtres de langues française l'on toujours servi avec une égale loyauté et que nous garderons des années où il fut notre guide, un souvenir ému.

Et maintenant, Excellence, vos prêtres sont heureux de mettre à votre disposition leurs talents qui sont bien limités, vous vous en rendrez compte, et leur bonne volonté qui n'a pas de mesure. Notre coopération la plus entière et la plus intime vous est assurée. Nous avons l'impression bien nette que, sous votre paternelle direction, nous allons faire du bon travail et qu'il ne sera bientôt plus vrai de dire: à l'ouest, rien nouveau. . . Sous la protection de la Sainte Vierge et du grand Apôtre, nous voulons que votre propre devise nous serve de mot d'ordre et de programme.

Un de vos supérieurs de séminaire a déclaré que vous seriez un grand évêque. La prophétie est en train de se réaliser.

Souhaitons seulement que nous, vos prêtres et vos Francs, nous vous aidions toujours à réaliser les Gestes de Dieu dans votre royaume de St-Paul.

Pierre établi par le Christ chef universel de l'Eglise

Les évêques, successeurs des apôtres, gouvernent une portion de l'Eglise sous l'autorité du Souverain Pontife

Texte du sermon français prononcé par Son Exc. Mgr Routhier, coadjuteur de Grouard, au sacre du premier évêque de Saint-Paul le 28 octobre.

Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi je suis avec vous jusqu'à la fin du monde. (Matt. XXVIII, 18-20).

Excellence Révérendissime, Mgr le Délégué apostolique,
Excellence Révérendissime, Mgr l'archevêque d'Edmonton,
Excellences Révérendissimes,
Messeigneurs,
Messieurs les membres du clergé,
Mes frères,

Aux environs de Césarée de Philippe, Jésus demanda un jour à ses disciples ce que l'on pensait de Lui. Ils répondent: "Les uns vous prennent pour Jean-Baptiste, d'autres pour Elie, d'autres pour Jérémie ou un autre des prophètes".

Mais vous-mêmes, insiste Jésus, qui dites-vous que je suis? Simon-Pierre prend alors la parole: "Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant". (Matt. XVI, 13-16.)

Là-dessus, en récompense de cette profession de foi, Jésus lui dit: "Tu es bienheureux, Simon, car ce n'est ni la chair ni le sang qui te l'ont révélé, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi, je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux".

Tel est le récit du premier Evangile où le Sauveur promet à Pierre la primauté.

Cette promesse de la primauté est confirmée par deux autres textes de saint Luc et de saint Jean.

Après avoir raconté l'institution de l'Eucharistie, saint Luc place sur les lèvres de Jésus une promesse faite au chef des apôtres. S'adressant à Pierre, il lui dit: "Simon, Simon, voici que Satan a obtenu de vous cribler comme du blé. Mais moi, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas. Et toi, une fois revenu, affermis tes frères". (Luc XXII, 28-30).

Le dernier chapitre de l'Evangile selon saint Jean (XXI, 15-17) raconte l'apparition de Jésus ressuscité à quelques apôtres au cours d'une pêche miraculeuse sur le lac de Tibériade. Poursuivant son récit l'Evangéliste continue: "Lors donc qu'ils eurent déjeuné, Jésus dit à Simon-Pierre: "Simon, m'aimes-tu plus que ceux-ci?" Il lui dit: "Oui, Seigneur, tu sais que je t'aime". Jésus lui dit: "Pais mes agneaux". Une seconde fois, Jésus lui dit: "Simon, m'aimes-tu?" Et Pierre de répondre: "Oui, Seigneur, tu sais que je t'aime". Jésus continue: "Pais mes petites brebis". Une troisième fois Jésus reprend: "Simon, m'aimes-tu?" Pierre, inquiet, et réparant son triple reniement pendant la passion par sa triple affirmation de fidélité, répond: "Seigneur, tu sais tout. Tu sais que je t'aime". Jésus répond à ce triple témoignage d'amour par le dernier complément à la charge de pasteur universel: "Pais mes brebis".

De ces trois textes, il ressort que Pierre sera le fondement de l'Eglise et en assurera la stabilité. Il en sera l'autorité et une autorité doctrinale. Pour faire partie de l'Eglise il faudra partager la foi de Pierre et se soumettre à son autorité.

Pierre recevra les clefs du royaume des cieux. Il surveillera et accordera ou refusera accès à l'Eglise.

Il aura le pouvoir de lier ou de délier, le droit de gouverner, de faire des lois, d'appliquer des sanctions. Il aura la juridiction sur les consciences pour la rémission des péchés ainsi que l'autorité d'établir la vérité et de confondre l'erreur.

Au moment de la passion, Jésus prédit les assauts de l'enfer pour abattre le courage des apôtres. Il prie pour que sa foi ne défaille pas et qu'ainsi il garantisse la foi et la persévérance de ses compagnons.

Pierre est établi pasteur suprême et universel de l'Eglise.

Les évêques, héritiers du pouvoir ordinaire des apôtres dans l'administration de leur diocèse.

Mais si Pierre et ses successeurs sont les Pasteurs suprêmes et universels du troupeau que sont les chrétiens, et exercent une autorité ordinaire et immédiate sur l'Eglise de Jésus-Christ, le Sauveur accorde aux autres Apôtres et à leurs successeurs la charge de pasteurs, et les Souverains Pontifes confièrent, dans le cours des siècles, un territoire limité à ces pasteurs et évêques.

Ainsi reconnait-on que dans le gouvernement de l'Eglise il y a deux pouvoirs essentiels: celui du pape et celui des évêques. De ce dernier, le Droit Canon affirme: "Les évêques sont les successeurs des apôtres et en vertu d'une institution divine, ils sont préposés aux églises particulières qu'ils gouvernent avec pouvoir ordinaire sous l'autorité du Pontife romain". (Canon 319, no 1). Si les évêques et l'épiscopat sont subordonnés à la papauté, leur autorité n'est pas moins essentielle à la vie de l'Eglise.

Du moment qu'un évêque a été préconisé en consistoire et qu'il a pris possession de son siège il possède une juridiction ordinaire; il est dans le diocèse pasteur, législateur, juge, administrateur dans les conditions définies par le droit canonique sans qu'il soit besoin que le Souverain Pontife lui concède expressément les pouvoirs que la législation de l'Eglise attribue à ces fonctions.

Sa Sainteté le pape Léon XIII résumait ainsi cette doctrine: "Si la puissance de Pierre et de ses successeurs est pleine et souveraine, il ne faudrait pourtant pas croire qu'il n'y en a pas d'autres dans l'Eglise. Celui qui a établi Pierre comme fondement de l'Eglise a aussi choisi douze de ses disciples auxquels il a donné le nom d'apôtres. De même que l'autorité de Pierre est nécessairement permanente et perpétuelle dans le Pontife romain, ainsi les évêques, en qualité de successeurs des apôtres, sont les héritiers du pouvoir ordinaire des apôtres, de telle sorte que l'ordre épiscopal fait nécessairement partie de la constitution intime de l'Eglise. Et quoique l'autorité des évêques ne soit ni pleine, ni universelle, ni souveraine, on ne doit pas cependant les regarder comme de simples vicaires des Pontifes romains, car ils possèdent une autorité qui leur est propre, et ils portent en toute vérité le nom de prélats ordinaires des peuples qu'ils gouvernent.

Les Pontifes romains, sachant leur devoir, veulent plus que personne la conservation de tout ce qui a été divinement institué par l'Eglise: "C'est pourquoi, de même qu'ils défendent les droits de leur propre pouvoir avec le zèle et la vigilance nécessaires, ainsi ils ont mis et mettent à sauvegarder l'autorité propre des évêques. Bien plus, tout ce qui est rendu d'honneur et d'obéissance aux évêques, ils le regardent comme étant rendu à eux-mêmes".

Le pasteur de vos âmes

De ces considérations il ressort, mes Frères, que le nouvel évêque de Saint-Paul vous arrive comme le pasteur de vos âmes, revêtu d'une autorité qui lui vient immédiatement du Souverain Sauveur qui est le Christ. Si l'Eglise qui l'a désigné à l'épiscopat avait constaté ses qualités de coeur et de doctrine remarquables, et avait apprécié le zèle vraiment ctaholique de son ministère, — qualités qu'il avait puisées dans sa famille et auprès de son vénérable curé prédécesseur à Prud'homme — il vous arrive comme un Père en Jésus-Christ, soucieux de tous vos intérêts spirituels et temporels. Ecoutez sa parole avec respect et affection pour qu'ainsi vous assuriez votre bonheur sur terre et dans le ciel. Consacré évêque par celui qui représente au pays le Vicaire de Jésus-Christ sur terre, il vous rappellera aussi constamment cette Eglise et son chef qui sont ici-bas la principale source de la vérité et de la charité et les protecteurs des droits des peuples.

Que son gouvernement soit bienfaisant et se prolonge. Qu'ainsi il étende et affirme de plus en plus le règne de Notre-Seigneur et assure le salut de beaucoup d'âmes.

EN SOUVENIR. . .

Il est parti le jour de sa fête

Le 9 octobre, le jeune Yvon Bruneau, de Jean-Côté, fêtait le dixième anniversaire de son arrivée en ce monde. Ce fut aussi le jour de son entrée au ciel. Après les événements, il est facile de constater que la sainte Vierge avait préparé son âme à voir dans toute sa beauté la lumière divine.

Un samedi, trois semaines avant sa mort, il s'était coupé un doigt et l'accident avait obligé ses parents à le conduire à l'hôpital. Là, il eut la grâce de communier tous les jours. Le samedi suivant, il fit son petit pèlerinage à Notre-Dame de Girouxville. Il alla, encore une fois, se confesser et communier. Le samedi suivant, anniversaire de sa naissance, il fut frappé à mort par une machine, vers 7h.30 du soir, devant la demeure de ses parents. A onze heures et demi, il entrait dans l'éternité, il naissait à la vie du ciel que le saint baptême avait déposée en lui, comme en germe, et que la grâce des autres sacrements avaient développée et fortifiée.

Son service fut chanté le 12 octobre dans l'église de Jean-Côté, par le R.P. A. Bouchard, assisté des RR. PP. Desrochers et Richer comme diacre et sous-diacre.

Il laisse pour pleurer sa perte son père et sa mère, M. et Mme Louis Bruneau; quatre soeurs: Muriel (13 ans), Denise (7 ans), Jocelyn (4 ans), Huguette (3 ans), et un frère, Noël (8 ans); ses grands-parents paternels, M. et Mme Napoléon Bruneau, et maternels, M. et Mme Raoul Savard; plusieurs oncles et tantes.

De nombreux témoignages de sympathie ont réconforté les parents dans leur deuil.

Que leur enfant soit aussi leur consolation du haut du ciel!

FALHER

Quelques départs

Jeudi le 4 novembre, notre populaire marchand du Red and White, M. Vézina Gamache, accompagné de sa femme nous quittait définitivement pour aller demeurer à Edmonton. Ses trois fils: Emile, avocat, Philippe et Denis, prennent charge de sa propriété.

Ce n'est pas sans regret que leurs nombreux amis les voient s'éloigner. Pionniers de la première heure, il subit les misères des premiers colons; mais doué d'un courage énergique et persévérant dans le travail, il surmonta tous les obstacles à côté de son épouse; ils furent récompensés de leurs efforts et parvinrent à se créer une position très lucrative. Tous deux ont droit à un repos bien mérité et nous leur souhaitons meilleure santé. M. Gamache a toujours figuré honorablement dans nos organisations paroissiales; il a aidé à la formation du Conseil municipal et en a toujours fait partie.

* * *

M. Charles DeBeare et son épouse sont partis pour Edmonton où ils ont acquis une propriété; ils étaient accompagnés de leur fils Georges de même que leur fille Germaine dont les fiançailles ont été annoncées à l'église avec M. Marcel Moulun de Falher; le mariage aura lieu à Edmonton. Nos voeux de bonheur.

* * *

M. et Mme Elie Verstraete avec leurs charmants enfants sont partis pour Edmonton visiter leurs parents M. et Mme Henri Verstraete.

* * *

M. Léo Lavoie après s'être occupé de sa récolte, retournera prochainement à la ville pour rejoindre sa famille.

JOUSSARD

Mme J. Brassard, accompagnée de sa fille Mona, est allée à Edmonton, faire une visite d'adieu à une autre de ses filles, Germaine. Mme Laurent Brassard s'est rendue, elle aussi, dans la capitale dans le même but.

* * *

Mme Louise Chancelet a dû faire un séjour à l'hôpital pour des traitements, à la suite d'un accident. Cette bonne dame est revenue; nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

La famille Bachand a été enchantée de la visite de Mme Willie Boisvert, de Legal, soeur de Mme A. Bachand.

* * *

Les familles de Willie Charrois et Julien Carrier ont eu la visite de M. et Mme Jean-Baptiste Dalton, d'Edmonton, de nouveaux mariés. A M. Dalton, autrefois de notre paroisse, et à son épouse, nous souhaitons beaucoup de bonheur et longue vie.

* * *

M. et Mme J. Claveau, ainsi que Mlle Rolande Boulet sont allés faire une promenade à McLennan.

* * *

M. et Mme Antonio Charrois, M. et Mme Willie Charrois et M. Gloria Charrois sont allés à Legal aux noces de M. Léo Charrois.

* * *

Les familles d'Alfred et Albert Blouin et M. A. Leblanc ont eu la visite inattendue de M. et Mme Alfred Couturier, de Jean-Côté, et de leur fille, Soeur Alfred-Léon, religieuse chez les Soeurs de la Providence, en route vers Midnapore.

* * *

M. et Mme Ernest Laître, de Nampa, sont venus chez M. et Mme Eugène Casavant et autres amis.

* * *

Mme Préfontaine (Thérèse Plante), de Vancouver, a visité ses parents M. et Mme Plante.

* * *

En la fête du Christ-Roi, la petite Françoise Gagnon, fillette de M. et Mme Willie Gagnon, de Driftpile, s'est approchée de la sainte table recevoir pour la première fois Jésus-Hostie. Que cette petite fille trouve beaucoup de bonheur à renouveler cet acte de religion.

* * *

A l'occasion de la Toussaint, environ 75 personnes de la paroisse de Joussard sont venues communier. Le sermon a été donné par le Rév. Père Philippot, de McLennan.

LA COREY

A la veille de la grande fête du Christ-Roi, un bon nombre de paroissiens se réunissaient à l'église pour rendre hommage à leur chef et à leur roi. La statue du Sacré-Coeur avait été mise à la place d'honneur dans le choeur. De nombreux lampions et des fleurs formaient la parure. L'heure sainte débuta par la récitation du chapelet, hommage à Notre-Dame du Rosaire, au terme de son beau mois. Suivit un choeur-parlé, approprié à la circonstance, fait par les enfants de l'école. Quelques minutes de prière silencieuse, à la seule lueur du luminaire, permit à chacun d'exprimer ses multiples besoins. Après ce colloque intime l'assistance se joignit à M. le curé dans des suppliques et amendes honorables. Une consécration au Christ-Roi termina cette heure de prières ferventes et de chant.

* * *

De passage dans la paroisse MM. O. Auger, Ferdinand Martineau et son fils et Lucien Bergevin, tous de Legal. Ils se sont dits enchantés de leur voyage et se promettent de revenir encor voir leur ancien vicaire qui, selon eux, "fait de la graisse".

Pourquoi prier pour nos morts?

(suite de la page 2)

Vie de la volonté; l'âme veut et aime.
Vie de l'âme; l'âme expie et souffre.

Au purgatoire, l'âme affranchie des liens des sens voit combien elle s'est montrée ingrate envers Dieu; elle réalise l'immense besoin qu'elle a de purification.

L'âme se souvient des choses du passé; elle revoit toutes les personnes qui l'ont aidée à mieux servir Dieu, ou qui l'ont détournée de ce grand devoir.

Au purgatoire, l'âme connait ses compagnes de souffrance; elle connait l'existence des anges et des saints; elle connait aussi l'existence des damnés.

Les connaissances de l'âme du purgatoire dépassent infiniment les nôtres en profondeur et en étendue; elle n'a plus besoin de nos longs procédés de raisonnement. Elle connait pleinement ces sciences que nous bégayons ici-bas.

Non senlement l'âme voit mais elle croit. La foi existe tant que l'âme n'est pas admise à la vision béatifique.

Par ailleurs, l'objet de la foi diminue en étendue; bien des voiles sont déjà tombés. Ici-bas l'on croit à l'autre vie, là on la possède; ici on croit à l'immortalité de l'âme là on en a la preuve personnelle; ici on croit aux anges, là on leur parle. Les mystères qui enveloppent la vie divine demeurent encore, mais il semble que Dieu se fait sentir expérimentalement par les grandes connaissances mystiques accordées à ces âmes déjà confirmées en grâce.

Au purgatoire, l'âme est fixée définitivement; elle ne peut plus errer; elle ne peut plus s'attacher qu'à ce qui est bien.

La volonté peut encore agir. L'âme est libre de choisir entre les biens réels; elle peut choisir ses actes d'amour; la façon de les exprimer; les élans de repentir qu'elle formule; elle choisit les grâces que'lle sollicite, pour nous, les amis d'ici-bas, qu'elle veut secourir.

En résumé, l'âme voit et croit; l'âme veut.

Son existence se présente à nous sous un double aspect: l'un consolant et plein d'espérance; le purgatoire est le séjour de la sainteté et de la joie surnaturelle pour les exilés déjà munis de leur passeport pour le ciel.

L'autre aspect est terrifiant et de nature à nous inspirer une crainte salutaire. Le purgatoire est le lieu de la souffrance et de la purification douloureuse. Les âmes méritent notre commisération pour l'immensité de leurs souffrances; mais elles sont dignes d'envie et doivent être l'objet de notre culte, de notre respect et de notre amour, parce qu'elles sont à jamais fixées dans la grâce et l'amitié divines.

Jusqu'à sainte Catherine de Gênes, on s'était arrêté surtout aux peines du purgatoire, sans insister sur les grandes joies que connaissent ces âmes.

Les âmes du purgatoire débordent de joie parce qu'elles sont assurées de leur salut.

L'Esprit-Saint habite en elles par la grâce.

Elles aiment Dieu et sont aimées de lui.

Leur bonheur est donc le plus grand qui puisse exister après la béatitude éternelle.

L'âme se réjouit de voir disparaitre peu à peu les taches qui la souillent.

De même que la lumière finit par traverser le cristal à mesure qu'on arrache la couche de boue ou le voile qui l'enveloppait, ainsi l'âme sent peu à peu la présence totale de Dieu qui se donne à elle. Son espérance et sa joie grandissent à mesure qu'elle approche du bonheur du ciel.

Aussi sainte Catherine de Gênes affirme: "Je ne crois pas qu'après la félicité des saints du paradis, il puisse exister une joie comparable à celle des âmes du purgatoire."

Malgré ces joies si grandes, l'âme du purgatoire est infiniment malheureuse. Malheureuse parce qu'elle brûle dans les flammes vengeresses qui ne laissent aucun péché impuni, pas même le plus léger; malheureuse parce qu'elle est éloignée de Dieu qu'elle aime infiniment; malheureuse parce qu'elle ne peut en rien soulager sa propre souffrance.

Parlant des âmes du purgatoire, le P. Félix, dit qu'elles représentent la souffrance personnifiée, parce qu'elles cumulent à la fois les peines de l'exilé, de l'orphelin, du prisonnier et du délaissé.

Peine de l'exilé: l'âme du purgatoire est privée de l'air, du soleil, des joies, de la vie de sa patrie, le ciel. Peine de l'orphelin: l'âme ne connait plus que la justice de Dieu son père, elle échappe à la tendresse maternelle de l'Eglise sa mère. Peine du prisonnier: l'âme est seule avec son amour repoussé et sa douleur; aucune sympathie; souffrir, toujours souffrir. Enfin peine du délaissé: l'âme ne trouve souvent personne qui se souvienne, qui compatisse à son affliction; les amitiés se fanent plus vite que les fleurs sur les tombes. . .

Trois mots résument toutes ces souffrances: dans les flammes, loin de Dieu; peine du feu et peine du dam.

La peine du feu

De toutes les peines de l'âme du purgatoire, c'est la moindre qui frappe le plus notre imagination, la peine du feu.

Les Grecs, qui n'acceptent pas que les âmes du purgatoire soient tourmentées par le feu, disent cependant que les peines du purgatoire sont plus terribles que les chevalets, les roues brisantes, les ongles de fer, les lames tranchantes et toutes les cruautés exercées par les bourreaux et les démons à l'égard des saints et des martyrs de l'Eglise militante.

Mais la tradition de l'Eglise latine veut que les âmes expient dans le feu la dette qu'elles ont contractée envers la justice divine; et la doctrine la plus sûre soutient qu'il s'agit d'un feu matériel.

Pourquoi le feu? Parce qu'il est le plus actif, le plus pénétrant et le plus insupportable de tous les tourments. Le feu de la terre, si cruel pourtant, a été créé par la bonté de Dieu pour nous servir; celui du purgatoire est créé par la justice divine pour punir. Le feu d'ici-bas diminue peu à peu en intensité; rien n'arrête le feu du purgatoire. Dieu se sert de ce feu comme d'un instrument; il lui donne la force qui convient à ses desseins. "Le feu du purgatoire, dit saint Thomas d'Aquin, est le même que celui de l'enfer: ici, il brûle la paille; là, il épure l'or. Entre les deux, il n'y a de différence que la durée."

Le feu du purgatoire brûle sans détruire, tourmente sans consumer; l'âme ne perd rien de sa vitalité, mais elle est atteinte dans ce qu'elle a de plus intime. Le feu s'en prend à l'intelligence, à la mémoire, à la sensibilité. Toutes les facultés sont pénétrées par ce feu vengeur.

Et pourtant, le feu n'est pas encore la plus terrible des souffrances du purgatoire. Etre privé pour un temps de la vue de Dieu, se voir banni et relégué loin de Lui, telle est la peine du dam.

La privation de Dieu

Sans doute, l'âme est déjà plus près de Dieu qu'elle ne l'était sur la terre; elle se sent irrévocablement à Lui, mais elle ne le voit encore que par des moyens imparfaits.

Elle sait maintenant tout le bonheur réservé au paradis; elle comprend qu'elle en est privée par sa faute; et plus elle aime Dieu, plus elle souffre d'en être séparée par ses péchés. Elle réalise qu'elle ne le possédera jamais pleinement avant que ne lui soit donnée cette lumière de gloire propre aux bienheureux.

Le besoin qu'elle a de le voir provoque, lui aussi, des souffrances telles qu'on ne peut les assimiler qu'aux souffrances des brûlures causées par le feu. Ces souffrances sont d'une telle intensité, nous dit sainte Thérèse, qu'elles seraient insupportables si Dieu ne donnait la force nécessaire pour les endurer.

Les suffrages pour les âmes

Tandis qu'elles expient dans le gouffre du purgatoire, les âmes font monter vers nous leur plainte: "Ayez pitié de nous, vous du moins qui êtes nos amis. . ."

Les âmes souffrantes ne peuvent plus rien pour elles-mêmes; mais grâce à la communion des saints, elles peuvent bénéficier de la sympathie des autres membres du Corps mystique.

La Bible dit que "c'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés."

La Tradition de l'Eglise est unanime à réclamer nos suffrages pour les défunts; aussi le Concile de Trente a-t-il pu affirmer: "Les âmes des défunts sont secourues par les suffrages des fidèles, principalement par le Saint Sacrifice."

Les motifs ne manquent pas qui nous poussent à prier pour les morts.

En premier lieu, l'amour de Dieu. Nous voulons, coûte que coûte, lui offrir quelques-unes de ces âmes pour les quelles il a donné son sang et sa vie; nous serions prêts, pour sauver des âmes, à affronter les dangers des missions lointaines. Il est si facile de délivrer les âmes du purgatoire.

L'amour du prochain ne peut pas être parfait en nous, si nous excluons de notre charité les âmes du purgatoire, ces frères malheureux, chrétiens, baptisés, enfants de l'Eglise, rachetés par le sang du Christ, souffrant peut-être à cause de nous.

Enfin, n'oublions pas qu'il nous sera mesuré, selon la parole de Notre-Seigneur, comme nous aurons mesuré pour les autres. Et les âmes seront reconnaissantes. "Faites-vous, lisons-nous dans l'Ecriture, des amis qui vous re-

(suite à la page 6)

Des laïcs se consacrent à l'oeuvre des missions

A Sydney, en Australie, M. et Mme A. D. Fauth ont résolu de consacrer deux années de leur vie aux missions afin de porter assistance à une Congrégation religieuse dont la mission de Nouvelle-Guinée a particulièrement souffert au cours de la dernière guerre.

Pendant que M. Fauth aide à reconstruire écoles et chapelles en donnant de plus des cours de menuiserie, son épouse s'adonne au soin des malades et a promis de se dévouer jusqu'à la limite de ses forces.

PLAMONDON

Dimanche le 31 octobre, fête du Christ-Roi, on voyait sur l'autel, pour la première fois, le voile du tabernacle que la Révérende Soeur Ste-Clothilde a envoyé à la paroisse comme souvenir de sa visite parmi nous l'été dernier. Ce voile est peint de sa propre main. Le goût artistique de cette jolie peinture dénote l'habileté délicate de l'artiste et renferme tout son coeur. Nous apprécions beaucoup cet ouvrage de ses mains, et nous l'en remercions de tout notre coeur.

En même temps aussi, elle envoya aux Révérendes Filles de Jésus un voile qu'elle a peint aussi pour la chapelle du couvent. Cela pour montrer sa reconnaissance pour le temps qu'elle passa au couvent pendant son séjour ici. Nous avons bien l'espoir de revoir la Révérende Soeur Ste-Clothilde parmi nous avant trop longtemps; ce sera une grande joie.

* * *

Les gens qui ont assisté à la consécration de Son Exc. Mgr Baudoux sont tous unanimes à dire que c'est la plus belle cérémonie qu'ils n'ont jamais encore vue. Que c'est beau! Que c'est grand! nos cérémonies religieuses.

* * *

Le 3 novembre eut lieu le mariage de Mlle Annette Bourassa, fille de M. Noé Bourassa, de cette paroisse, à M. John Richard, fils de feu Emile Richard, également de cette paroisse. Il y eut réception chez Mme Richard et une soirée en leur honneur.

Quelques jours avant leur mariage la future mariée avait été reçue à un "shower" donné par Mme N. Ménard. Un grand nombre de dames et de demoiselles y assistaient; beaucoup de jolis cadeaux lui furent présentés.

Les nouveaux époux résideront à Plamondon. Nous leur offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

* * *

Au cours de la semaine il y eut une autre soirée ("shower") en l'honneur de Mlle Régina Plamondon, dont le mariage avec M. Willie Tardis sera célébré le 15 novembre. Cette soirée eut lieu chez Mme Hilda Bossée, soeur de la future mariée. Beaucoup de cadeaux lui furent offerts, entr'autres un joli service de vaisselle et un magnifique service de coutellerie en argent. Ce fut une agréable soirée.

* * *

M. Armand Bouvier a fait beaucoup de réparations à sa bâtisse. C'est toute une amélioration pour la place.

Nous avons le service quotidien de l'autobus depuis le premier novembre. Il part tous les matins du Lac-la-Biche à 7 heures pour arriver à Edmonton à 12h.30. Il repart de la ville à 5 heures, se rendant au Lac-la-Biche à 10h.30. Il passe à Plamondon à 9h.45. Je vous assure que ça accommode bien les gens.

Mme Louis Bourassa a passé la semaine parmi nous. Elle vient de Beverly.

* * *

M. et Mme Roland Piquette sont allés en ville pour la "Journée des Parents" au collège Saint-Jean. Ils y ont rencontré leur fils Roméo.

* * *

M. et Mme Joseph Gagnon, M. Clifford Gagnon sont allés à la capitale par affaires. Aussi M. et Mme Sinclair Gauthier et trois de leurs enfants qui ont rendez-vous avec l'occuliste.

M. et Mme Robert Piquette sont maintenant déménagés au village. Leur boutique est en bonne voie de construction.

* * *

M. Germain Labonté est de retour chez lui après avoir passé quelque temps à l'hôpital du Lac-la-Biche.

Mme Philippe Plamondon, junior, n'est pas encore revenue de l'hôpital depuis la naissance de son fils. Nous espérons qu'elle nous reviendra bientôt.

Mme Josephine Saint-Jean est aussi à l'hôpital pour traitement.

LAMOUREUX

La partie de cartes du 31 octobre a remporté un franc succès. Tout en rendant hommage au dévouement de Mme Wilfrid Godbout, présidente, et de ses assistantes, Mmes Léo Godbout, Zéphyrin Normandeau, Donat Soucy et Armand Paradis, on peut affirmer que le pieux souvenir des morts et le désir de contribuer à l'amélioration de leur dernière demeure a déterminé plusieurs gens de la paroisse et du dehors à venir faire leur offrande tout en participant à cette récréation familiale.

Voici la liste des donateurs et principaux gagnants: prix d'entrée, donné par M. Léo Lepage, gagné par Mlle Denise Normandeau; prix du tirage, donné par M. Hubert Godbout, gagné par Mme Alphonse Godard; les prix pour la partie de cartes donnés par MM. Ephrem Langlois, Laurent Rocque, Jean Normandeau et Wilfrid Godgout, ont été gagnés par MM. Robert Lamoureux et Lucien Courchesne, Mme Ephrem Langlois, Mlles Viviane Béhiel et Lorraine Hostyn.

On compte aussi parmi les donateurs: MM. Euclide Villeneuve et Francis Paradis; Mmes Alma Smith, Léo Godbout, Siméon Royer, Ephrem Langlois, Armand Paradis et Mlle Léa Moreau.

* * *

Le 28 septembre, notre visiteur des écoles françaises de l'Alberta, le Rév. Père Adélard Berthold, passait par trois de nos écoles: la présence de l'inspecteur dans la quatrième le força à remettre sa visite, bien à regret. La distribution des prix du concours de français n'ayant pu avoir lieu le 31 octobre, est remise à plus tard.

Il est à noter que le Rév.Père Berthold, qui a rempli de façon temporaire les fonctions de curé à Lamoureux, pendant près d'un an, a été remplacé par le R.P. Fidèle Chicoine, franciscain, afin de pouvoir consacrer tout son temps à son office patriotique d'inspecteur du français pour tout l'Alberta. Nos compatriotes pourront ainsi bénéficier de tout son dévouement en cette matières si importante de leur langue maternelle. Il résidera désormais au monastère des Franciscains d'Edmonton-Nord, angle 67ième rue et 129ième avenue.

Quant au R. Père Fidèle, ayant desservi la mission de Fort-Saskatchewan entre 1922 et 1925, il n'est pas inconnu dans la région. Plusieurs des paroissiens de Lamoureux, surtout parmi les anciens, avaient eu l'occasion de nouer connaissance avec lui. Il n'y a pas de doute qu'il se compte heureux d'exercer le ministère au milieu d'eux.

PICARDVILLE

Au soir de la fête de la Toussaint le bon Dieu rappelait à Lui une bonne vieille paroissienne, Mme François-Xavier Boucher à l'âge de 81 ans. Elle demeurait à Picardville depuis 1919. L'on peut dire en toute vérité que la mort fut pour elle une délivrance car elle souffrait de paralysie cérébrale depuis environ quarante ans. Ses nombreuses infirmités et sa grande piété ont dû lui obtenir une belle place là-haut d'où elle va veiller maintenant sur ses dix enfants qu'elle a laissés.

Voici les noms de ceux-ci: six garçons: Lionel, Raoul, Charles-Emile, Lucien, Edouard et Francis; 4 filles: Corine (Mme Hermas Boucher), Anne-Marie (Mme Arthur Racine) chez qui la défunte demeurait depuis plusieurs années; Antoinette (Mme Alexandre Saint-Louis) et Lucia (Mme Cecil Lord). Francis, le benjamin, est venu de Cloverdale, Californie, par avion, pour assister aux funérailles de sa mère.

Le service funèbre fut chanté samedi, le 6, au milieu d'un nombreux concours de parents et de paroissiens.

* * *

Mariage

Le 25 octobre M. Paul Garon, fils de M. Cyprien Garon et d'Alice Racine, unissait sa destinée à Mlle Alfreda Ouimet, fille de M. Fred Ouimet et de Jeanne Montpetit. Nos meilleurs voeux de bonheur à ce jeune couple qui résidera à Edmonton.

* * *

M. Frédéric Lapierre a vendu sa ferme et a fait l'acquisition de la jolie place de M. Alex Saint-Louis au village.

Au cours de l'hiver M. Wilfrid Lapierre doit visiter ses parents de la province de Québec.

FALHER

Dimanche le 7 novembre eut lieu le baptême de Marie Aline Louise, enfant de M. et Mme Jean Langelier (Rollande Giroux), née le 25 octobre. Parrain et marraine furent Rolland Giroux et Aline Guindon.

* * *

Grâce au geste généreux de la direction du théâtre municipal, tous les enfants avaient l'occasion, récemment, d'assister à une représentation gratuite du beau film "St. Francis of Assisi". Inutile d'ajouter qu'ils ont su en profiter.

* * *

On apprend d'Edmonton que la petite Murielle Doucet se remettra assez bien de son attaque de paralysie infantile. Il semble qu'elle n'en gardera pratiquement aucun reliquat fâcheux, grâce à Dieu et au progrès de la science.

Les frères Doucet qui ont réorganisé leurs affaires de transport sous la raison sociale Doucet et Frères, viennent de terminer un vaste garage qui leur permettra d'assurer au public un service plus rapide aussi bien l'hiver que l'été. C'est un signe de progrès.

M. Alphonse Martineau retournait à la clinique de Rochester la semaine dernière afin d'y subir un autre examen des savants médecins américains. Espérons qu'on découvrira, une autre fois, qu'il est toujours en voie de guérison parfaite.

C'est dimanche soir prcohain, à la salle municipale, qu'aura lieu l'ouverture du bazar annuel de la paroisse. L'organisation se poursuivra mercredi, le 17 et dimanche soir, le 21 novembre.

* * *

Mardi soir dernier, à l'âge de 64 ans, s'éteignait doucement la vie toute de labeur exemplaire de M. Germain Lévesque; la maladie longue et préparatoire à la mort qui le minait depuis un an, était une grâce de choix que le défunt avait toujours demandé au ciel. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses fils Gérard et Ferdinand et sa fille Mme Robert Lemire et quelques neveux et nièces. Jeudi matin, le Rév. Père curé, assisté des RR. PP. J.-B. Giroux et Benoit Frigon, chanta le service solennel en présence d'une foule recueillie. Les porteurs étaient, outre M. Paul Sicotte, qui précédait le cortège, MM. Romulus Brodeur, Maxime Gervais, Wenceslas Poirier, J.-B. Morin, J.-B. Langelier et Joseph Lemire.

La famille Lévesque désire remercier par la voix de la Survivance toutes les personnes qui ont présenté des marques de sympathie à l'occasion du deuil qui vient de la frapper.

Remerciements

M. et Mme Louis Bruneau désirent remercier bien vivement tous ceux qui sont venus prier auprès de la dépouille mortelle de leur fils, qui ont assisté à ses funérailles ou qui leur ont témoigné de toute façon de la sympathie dans le deuil qui les a soudainement frappés.

"Qu'il est consolant d'avoir des amis dans le malheur".

BREYNAT

Nous avons eu notre bazar annuel dernièrement, précédé par un film intéressant de M. Damase Bouvier, qui nous reviendra le 22 novembre.

* * *

M. Arthur Germain est bien remis de son opération pour appendicite. M. Hector Gérard et M. Armand Dupré ont fait chacun l'achat d'un char. C'est le progrès qui entre à Breynat. Plusieurs fermiers ont aussi fait l'acquisition de tracteurs et combines cet automne. Ce n'est pas tout le monde qui ont eu la malchance de notre curé d'aller dans le trou avec la récolte de graine de luzerne, conséquence de la gelée du mois d'août qui a causé beaucoup de pertes à plusieurs fermiers.

La famille Georges Blanchet, ancien résident, maintenant de Bonnyville, était en visite dans la paroisse la semaine dernière. Etaient aussi en visite à Breynat le 1er novembre, M. et Mme Ernest Boudreau, M. Adeas Bourassa et sa famlle, d'Atmore. Sont en voyage à Bonnyville: M. et Mme Adélard Gaucher, M. et Mme Armand Dupré.

* * *

Le Père Dubuc, o.m.i., a représenté notre paroisse au sacre de Son Exc. Mgr Baudoux, à Saint-Paul. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est d'être trop au nord pour appartenir au nouveau diocèse, bien que nous nous trouvions très bien dans le Vicariat du McKenzie.

* * *

Dimanche le 31 octobre, notre évêque, Son Exc. Mgr Trocellier, o.m.i., confirmait 10 enfants à Breynat. Il chantait encore la grand'messe le 1er novembre. Dans l'après-midi, il retournait avec notre curé pour faire d'autres confirmations à Avenir. Notre curé n'en est pas encore au bout de ses troubles de santé. Après une nouvelle série de clous, il suit maintenant un traitement de pénicilline chez notre garde-malade pour une sinusite accompagnant un très vilain rhume.

* * *

La dernière nouvelle (et on sait s'il en rôde des nouvelles à Breynat) est que des chercheurs d'huile doivent venir passer un an ici. Ils occuperont l'ancienne résidence de M. Henri Plamondon, au village. On parle encore d'un nouveau chemin entre Breynat et Plamondon; mais si on avait mieux occupé tout le temps perdu en discussions, conjectures, protestations, "canards" et "menteries" au sujet de ce fameux chemin, il y a longtemps qu'il serait fait. L'hiver revient et aucun de nos ponts n'a été réparé encore, malgré les plaintes, les réclamations, les demandes, les voyages, les promesses habituelles. Dimanche dernier, un camion tomba dans la rivière au bout du pont près de la Mission. Comme réponse aux nouvelles protestations et réclamations, on lit maintenant l'affiche: "Route condamnée", obligeant des douzaines de familles à passer à l'eau dans une rivière à moitié gelée. Et c'est de cette façon que la population de Breynat et de Wandering River est traitée depuis de longues années!

* * *

Y a-t-il des ours et des loups de bois à Breynat? Il n'y a plus à en douter. Plusieurs ont vu des deux dernièrement encore, entre autres cette jeune fille qui, s'en allant à l'école, se trouva face à face avec un ours qui lui montrait les dents en grognant; elle crut que cela la dispensait d'une journée d'école. M. Nick Serediak poursuivit sur une longue distance un loup de bois avec son camion à quelques milles au sud de Breynat. Notre curé tira un loup en descendant à Plamondon avec la malle, ce qui empêcha probablement un accident, puisqu'en repartant une roue du camion resta en arrière. M. Philippe Lemay, du Lac-des-Oeufs a eu le nouveau contrat pour la malle de Breynat. Nous nous réjouissons que ce soit un des nôtres.

BROSSEAU

Le 4 novembre nous perdions la famille Joseph Rioux de Duvernay. Le jour précédant son départ, Mme Rioux, aidée de sa soeur Mme Délia Rocque, de Fort Saskatchewan, et de son fils Louis, vendit à l'enchère les biens de ses fermes. Ce départ sera un grand vide pour notre pauvre petite paroisse, car Mme Rioux (née Adélina Tremblay, de Lamoureux) était d'un zèle ardent pour les oeuvres paroissiales. A plusieurs reprises, par l'organisation de soirées amusantes, elle sauva M. le curé des tyrannies des "collecteurs de comptes". Nous lui souhaitons bonne chance dans la cité d'Edmonton.

M. Lloyd Butcher, gendre de M. Jos. Brosseau, doit arriver ces jours-ci de la Colombie canadienne et prendre possession des terres de Mme Rioux.

* * *

Une autre famille laissait Two-Hills pour aller passer l'hiver à Victoria. M. Zéphir Saint-Hilaire de l'Ile de Vancouver, venait chercher son fils Florian et son épouse pour les établir auprès de lui. Toutefois nous ne serions pas surpris de voir revenir M. Florian Saint-Hilaire et sa famille au printemps, se réinstaller à l'ombre de son clocher natal.

* * *

La petite moisson dans le district fit envoler les ouvriers sous un autre ciel, celui de la Colombie. Les jeunes, Edouard Brosseau, Bernard Weraschkosky, Robert Bachelet, Jean-Marie et Roger Ouellette, René Robinson y cherchent un comble au déficit de la récolte.

Mme Emma Venne, sur le conseil du Docteur Couillard (notre Docteur) dût être transportée à Edmonton pour y suivre des traitements de spécialistes.

* * *

L'hôpital de Végreville attira deux de nos jeunes filles vaillantes, Constance Bachelet et Cécile Théroux. Cette dernière revint au foyer paternel. Rita Tessier remplacera Cécile, et Constance aura une autre compagne. Quant à Gisèle et Lucille Ouellette, elles préfèrent continuer leurs études chez les Filles de la Providence au couvent Saint-Martin de Végreville pour arriver à des paroissiens de dévouement.

* * *

Etaient de passage dans la paroisse Mmes Eddie Weraschkosky (née Rita Lavallée) et Jos. Lavallée, M. Joseph Lecompte, de Bonnyville, M. René Coutu et Mlle Hébert, de Cold Lake, Madeleine Savignac, d'Edmonton.

Sont allés saluer M. le curé, M. l'abbé Thibault, M. l'abbé Schmeltzer, M. l'abbé Connoir, M. l'abbé Ephernan, le Père Breton, d'Edmonton, et le Père Calvez, de Saddle Lake.

Les petits Maurice Lavallée, Richard Marceau, Normand Ouellette ont ait leur première communion le 24 octobre.

* * *

Le 18 octobre, Léonie Robinson, de Lafond, unissait sa destinée à celle de William Chamberlain, de Duvernay. Le Père Campeau bénit les deux époux, tandis qu'avait lieu à Lafond le mariage de Georges Lavallée avec Rita Robinson, de Lafond.

* * *

Furent baptisés: Urbain Ouellette, le 17 octobre, avec Léo-Paul Ouellette et Germaine Gibeau comme parrain et marraine; Normandine Ferguson le 22 août; M. et Mme Florian Saint-Hilaire furent les parrains; Barbara Irène Robinson, le 22 août, avec M. et Mme Jos. Alex Brosseau comme parrain et marraine.

TROCHU

Décès et funérailles de Mme G. Mathieu

Mme Gédéon Mathieu, née Lucie Bernard, est décédée à Trochu, jeudi le 28 octobre à l'âge de 75 ans. Elle était née à Saint-Victor de Tring, Beauce, P.Q. en 1873. A l'âge de dix-sept ans, elle suivit ses parents à Augusta, Maine, E.-U., où elle épousa M. Gédéon Mathieu en 1893. En 1911, elle vint à Vancouver, C.C. En 1914 elle acheta une ferme dans le district de Stettler et de là elle déménagea à Trochu en 1917.

Son époux la précéda dans la tombe le 22 octobre 1937. Elle laisse pour pleurer sa perte 4 fils: André, de Lulu Island, Vancouver, C.C.; Dominique et Bernard, de Trochu; Edmond, de Lousana; 4 filles: Eliana, de Trochu; Mme Donald Stewart, de Victoria, C.C.; Mme Henri Levasseur, de Fort Kent, et Marie-Rose de Kimberley; 4 soeurs, Mme Marie Mathieu, de St-Victor, Qué. Mme Pauline Beaudet, d'Augusta, Maine; Mme Célina Veilleux, de Seattle, et Mme Rose Gagnon, de Vancouver.

La messe de requiem fut chantée à l'église de Sainte-Anne, Calgary, par le Révérend Père Moran, accompagné des RR. Frères Keenan et Coyle. La maison L. W. Yocom Funeral Home était en charge des funérailles.

TANGENTE

M. et Mme Napoléon Granger (Bernadette Lessard) ont présenté au saint baptême, le 7 novembre, Marie-Marguerite-Gilberte, née le 22 octobre dernier. Les parrain et marraine furent M. et Mme Georges Meunier, d'Eaglesham. Félicitations aux heureux parents.

A l'hôpital de McLennan depuis moins d'une semaine, M. Edmond Racine, de cette paroisse, originaire du Lac Saint-Jean, est décédé dimanche le 7 novembre à l'âge de 46 ans. Nous sympathisons avec les parents en deuil. M. Racine était malade et souffrant depuis plus d'un an.

Visiteurs

Mardi le 3 novembre, le R.P. Raphael Lessard, aumônier vicarial de la J.E.C., rencontra le comité local et donna les conseils appropriés. Les élèves de l'école le remercient de sa visite et de son contact entrainant.

Les paroissiens de Tangente furent heureux de revoir dans le village M. l'abbé Josaphat Hamelin, ancien missionnaire-colonisateur de la Rivière-la-Paix. Plusieurs doivent à ce prêtre leur établissement à Tangente.

Nous sommes reconnaissants à M. l'abbé Hamelin de s'être rendu jusqu'à Tangente, lors de sa visite rapide dans le district.

M. et Mme Charles-Edouard Brochu ont le bonheur de recevoir Mme Massé, de Dawson Creek. Elle est la soeur de Charles-Edouard et de Maurice Brochu.

M. et Mme Isidore Langlois, M. Romuald Lussier, M. Napoléon Granger sont tous en voyage à Edmonton. A tous, bon voyage.

Dnmanche le 14 novembre à 8h. du soir, séance et soirée paroissiale au profit de la garde-malade. Les gens de tout le district sont invités à se joindre à nous.

ST-JOACHIM

Il y déjà quelque temps, Mme Alph. Gallan présidente des Dames de Ste-Anne, Mme Ernest Dame, trésorière, au nom le la Congrégation demandèrent à banque de Commerce, pour que leur ompte de banque fait au nom de "Lac of Ste Ann", fut changé en "Dames Sainte-Anne". Après quelques por rlers, le changement est fait. Adi ns ce beau geste français de ces d s.

A la d ère assemblée de la Congrégation, a été décidé que, doréhavant, une se serait payée seulement pour le i d'une congréganiste au moment on décès. On avait l'habitude d'en yer une à la mort de chacun des bres de la famille, mais à cause de ieurs entreprises charitables, la C gation se sent incapable de faire c tage.

* * *

Le 8 nov en l'église St-Joachim, avait lieu l érailles de Mlle Marie-Louise Pel décédée la semaine précédente une longue maladie soufferte a atience et résignation. Elle était n du Tiers-Ordre. Le service fut par le R.P. Jean Patoine, o.m.i., curé.

Nos sincères condoléances à la famille.

* * *

Le 6 novembre, dans la paroisse St-Joachim, avait lieu le mariage de M. Robert Bernier, fils de M. et Mme Aimé Bernier, avec Mlle Kay Kostiw, fille de M. et Mme Frank Kostiw. Le Rév. P. Adéodat Girard officiait. La mariée était charmante dans une longue robe de satin blanc avec panneau de ruches de fine dentelle, un long voile, retenu sur le front par un diadème de perles d'argent. Son bouquet était fait de roses (American Beauty). La fille d'honneur, Mlle Brigitte Anstead, portait avec grâce une jolie robe bleu poudre, voile chapelle et un bouquet d'oeillets roses.

Après la cérémonie, il y eut réception à la salle "Maple Leaf". Pour l'occasion la table était décorée du traditionnel gâteau de noces, d'oeillets et de roses.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Ann es Classifiées

CHE OWER'S"

Bons repas amille. Cordialité et hospitalité. " r's", 10432, avenue Jasper, Edmo

EMPL DEMANDE

Une Canadienne-française cherche emploi. Voudrait surtout faire travaux de couture à domicile. Garderait aussi enfants chez eux en l'absence des parents. S'adresser à Mme Auclair, Rosary Hall. Téléphone 9.

COMPTA DEMANDE

On demande une personne avec expérience en comptabilité pour prendre charge de la caisse populaire de Legal, où le sysème de chèques sera établi; cette personne devra aussi faire la tenue de livres pour la coopérative de Legal. Inutile d'appliquer si vous ne connaissez pas la tenue des livres. Veuillez spécifier le salaire désiré. Caisse populaire de Legal, J.A. Therien, sec.

MAISON A VENDRE A FALHER

Maison à deux étages, entièrement finie à l'intérieur comme à l'extérieur et contenant neuf chambres. S'adresser à Casier postal 696, Falher, Alta. 1-12

Ne jetez pas vos vieilles cravates

Envoyez-nous de à six cravates qui ne sont plus de v e goût. Vous recevrez contre paiement de $1.00 un nombre égal d'autres cravates remises à neuf. Adressez v commandes à: All Tie Exchange R 4218 rue Saint-Denis, Montréal, P. Q. 17-11

RESTAURANT VENDRE

Restaurant remodelé dans un centre français. Bon chiffre affaires. Vente pour cause de maladie. Pour conditions veuillez vous adresser Boîte 30, La Survivance, Edmonton 10-12

RESTAURANT VENDRE

Bon et propre restaurant à vendre au centre du village de ny. L'on considère également louer e restaurant à condition d'en vendre fournitures. S'adresser à M. Fagna my, Alberta.

A VENDRE OU LOUER

Agences de machines aratoires, représentant de la compa Cockshutt, dans un large centre canadien-français à 35 milles d'Edmonton. A vendre à prix raisonnable; l'on considérerait même louer à personne responsable. Prix raisonnable. S'adre à boîte 35, La Survivance.

EMPLOI DEMANDE

Homme d'âge mûr dés t position comme chauffeur ou gar et chauffeur; bonnes références; , honnête, sérieux et ne fume . S'adresser à boîte 36, La Survivance ou maître de poste de Falher.

JEUNE HOMME DE DE

Jeune homme d'environ ns, parlant le français et l'anglais comme commis. Position permanente. S'adresser en personne à la Cie n Ltée, 11219 avenue Jasper, Edm .

Maître ou maîtresse biling mandé

On demande un maître ou maîtresse bilingue pour l'école nelly. Terme commencera imm ment. S'adresser à M. J.-A. Mercie nelly.

Vous épargnez lorsque vous servez des lumières "Certified ric". Garanties durer un an. Appr ez-vous pour l'année dès mainte Nous en avons de tous les genres, ous les différents circuits électriq écifiez le volt, le cycle, le watt e re désiré. Prompt service. C. & ric Signals, 1439 21e ave N.W., ery. Toute commande envoyée C.O.

Compatriotes désireux de blir dans des centes canadie çais ou à Edmonton, soit sur f dans places d'affaires, j'ai e plusieurs propriétés de choix raient sans doute votre affai détails, écrivez à Robert Crotea d'immeubles, 10043, ave Jasper, ton, Alberta.

Chronique du club "Alouette"

Pour célébrer la "Halloween", nous avons eu une mascarade qui a surpassé en effets toutes celles que nous avons eues jusqu'à présent. Les costumes étaient très variés et très originaux, ils avaient toutes les formes imaginables, à partir d'un lapin jusqu'à un diable. Naturellement, les juges eurent beaucoup de difficultés à juger quels étaient les meilleurs. Au nom du club, j'aimerais remercier sincèrement M. et Mme P. Chatain, M. et Mme A. Brissette qui furent assez bons d'accepter cette tâche.

Mais le plus grand succès de la fête, ce fut la "Maison d'horreur". Les efforts des garçons ont certainement été récompensés, car tous les membres du club en eurent pour leur argent. En plus, nous avons eu une chasse au trésor, un concours pour sortir des pommes d'une cuvette remplie d'eau, sans l'aide des mains. La suite, vous la connaissez: plusieurs prirent un bon bain d'eau froide.

La soirée fut extrêmement intéressante, grâce au comité en charge. Avant de terminer, je vous rappelle que le tournoi de boxe aura lieu les 12, 13 et 14 dans le sous-sol de l'église Saint-Joachim. Venez voir les jeunes aspirants du club Alouette s'échanger des marques d'affection un peu curieuses.

Simonne Kéroack, sec.

SPIRIT-RIVER

Le jour du Christ-Roi, il y eut plus de 60 communions. A la grand'messe, les enfants de l'école Sainte-Marie chantèrent le "O Cor Dulce" ainsi qu'un cantique, dans les deux langues, au Christ-Roi. Ce fut une messe grégorienne de Léonard, en F, que l'organiste et le choeur de chant nous donnèrent avec entrain et savoir-faire. Il y eut exposition du T. S. Sacrement toute la journée qui se termina par un salut solennel à 7h. 30 du soir.

En la fête de tous les Saints, l'assistance fut nombreuse aux deux messes et au salut du soir.

Le 3 novembre, il y eut première messe au couvent; la deuxième et troisième eurent lieu à l'église.

* * *

Le 3 novembre, à 10.30, grand'messe de mariage pour Albert Roy et Nathalie Perra. Les deux pères servaient de témoins. Le garçon d'honneur était Normand Dion et les demoiselles d'honneur, Lilliane Roy et Juliette Dion. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à cette messe. L'église était artistiquement décorée aux couleurs mariales et avec des fleurs naturelles fournies par la famille. Outre le chant de la messe proprement dite, il y eut un cantique en français très bien rendu. Une des Religieuses de Rycroft touchait l'harmonium; elle était accompagnée de quelques personnes du choeur de chant de Rycroft. M. le curé bénit le mariage. Après la cérémonie, on se rendit chez M. John Perra pour un goûter; ensuite chez M. Odilon Roy pour le grand banquet qui réunissait un grand nombre de convives. Plusieurs souhaits furent offerts par les personnes présentes aux nouveaux mariés qui reçurent aussi de nombreux et jolis cadeaux. La soirée se passa chez M. John Perra, et le tout se termina par la danse traditionnelle. Tous nos voeux de bonheur au nouveau foyer.

* * *

La paroisse salue avec joie nos nouveaux mariés: M. et Mme Armand Dion (née Gaétane Côté, de Girouxville). Le mariage fut béni à Falher. Ils firent leur voyage de noces à Edmonton.

* * *

Le 5 novembre, premier vendredi du mois, il y eut grand'messe à huit heures et heure d'adoration le soir de 7h.30 à 8h.30; les enfants de l'école Sainte-Marie nous répétèrent leur beau programme de la fête du Christ-Roi.

* * *

Le 6 novembre, on a nivelé le terrain autour de notre école Sainte-Marie qui ouvrira bientôt ses portes à nos chers enfants et à leurs deux dévouées maîtresses. L'intérieur de la bâtisse est très avancée; la fournaise est posée. Tous les visiteurs sont enchantés de nous voir en possession d'une telle école catholique qui fait honneur aux personnes qui ont sut mener le travail rondement, allègrement et avec beaucoup de dévouement gratuit. Le village de Spirit River est fier d'ajouter ce fleuron aux autres bâtisses déjà existantes.

* * *

Notre cher Père Michalowski vient nous voir de temps en temps, et sa visite est toujours appréciée; il est chez lui, chez nous.

Aux noces de diamant de M. et Mme Georges Sarrasin. (Voir article ci-contre)

Remerciements

La famille Peltier remercie cordialement tous ceux qui lui ont présenté des sympathies, qui ont offert des prières et qui ont pris part aux cérémonies religieuses au salon mortuaire et à l'église Saint-Joachim, à l'occasion de la mort de Mlle Marie-Louise Peltier.

BONNYVILLE

Cette semaine, deux autres mariages: M. André Piquette, de Saint-Vincent, à Mlle Aline Normand, fille de M. Euclide Normand, de Bonnyville; M. E. Marchildon à Mlle P. Bolco.

* * *

Un de nos anciens pionniers nous revient du grand nord. M. Charles-J. Lirette est arrivé de Resolution avec sa brue Mme Léandre Lirette. Ils ont fait le trajet en avion.

* * *

Le carnaval organisé par le club sportif fut un beau succès. Le radio, donné par M. R. Tercier, a été gagné par M. J.-E. Newlove, de Garth; le camera, donné par notre pharmacien, fut gagné par J. Reily, d'Edmonton, et la rôtissoire Presto, donnée par notre magasin de meubles, fut gagné par J. Bayard, du Lac Froid.

* * *

M. Jules Vallée et sa famille sont entrés dans leur maison neuve.

Le beau temps permet de continuer la construction.

* * *

Les travaux sur la grande route, près de Grand Centre, ont été un moment suspendus, mais ils ont repris pour quelque temps.

* * *

Un film sur saint François d'Assise est donné au profit de la paroisse à la salle paroissiale.

* * *

Plusieurs sont allés assister au sacre de Mgr Baudoux. Tous ont aimé et apprécié les belles cérémonies. Il nous tarde de voir notre nouvel évêque venir nous rendre visite à Bonnyville.

ST-EDOUARD

Vendredi soir, M. D. Bouvier, d'Edmonton, venait nous présenter un de ses films. Pendant la soirée le Docteur Evoy, du Département de la Santé publique, d'Edmonton, a donné une causerie sur un sujet d'actualité.

* * *

Mme Albert Hamel est allée rejoindre son mari qui travaille à McLennan.

* * *

Quelques-uns de nos chasseurs sont revenus assez contents des résultats de leur chasse.

* * *

M. Lévi Lafrance et sa femme sont en visite chez E. Côté.

Collège Saint-Jean

Dimanche, le 7 novembre, nous avions la "Journée des Parents". Après une grand'messe solennelle à 9h.30, une première réunion générale groupait cent personnes. Avec celles qui arrivèrent au cours de l'après-midi, l'on peut dire que le nombre aux autres sessions s'éleva jusqu'à cent quinze.

Plusieurs problèmes ont été discuté, parmi lesquels certains points disciplinaires, la question de la persévérance, la vocation au mariage chrétien. Les parents ont un devoir de préparer eux-mêmes, par leur propre vie familiale et par des enseignements opportuns et appropriés, leurs enfants à vivre dans le monde. Ce n'est pas au collège de tout faire, malgré la grande part qui lui revient.

A la séance du soir: certains chants de classe, quelques morceaux de clarinette joués par Raymond Brodeur, un extrait de discours récité par M. Lavoie et une pièce d'Henri Ghéon sous la direction du Père Douziech, o.m.i., nous avions le bonheur d'avoir avec nous Mgr Trocellier, vicaire apostolique du Mackenzie. Après les remerciements de M. Brodeur pour les hommes, et celui de Mme Lapointe pour les dames, Mgr nous adressa la parole et nous montra tout le bien que de pareilles journées sont appelées à faire. "Souhaitons, dit-il, que l'an prochain vous reviendrez tous et que même vous serez plus nombreux."

Nous avons eu le privilège d'une courte, oh! très courte visite de Mgr Baudoux. C'est à peine s'il resta le temps de prendre le souper. Mais il nous a promis de revenir.

Une triste nouvelle nous est arrivée: la mort du Père Charlemagne Jacques, o.m.i., ancien préfet de discipline ici et professeur de versification durant deux ans. L'on demande à tous les anciens qui l'ont connu de bien vouloir offrir une prière pour le repos de son âme.

M. Jean-Marie Bouchard, élève ici durant une couple de mois il y a deux ans, a quitté lui aussi cette terre pour l'autre monde. Le pauvre homme était malade dans un sanatorium de la province de Québec depuis plusieurs années. Il vint dans l'ouest pour rétablir sa santé, mais inutilement. A lui aussi, nous devons un souvenir auprès de Dieu.

N'oublions pas, enfin, de mentionner le passage parmi nous du R.P. Maydieu, dominicain de Paris, éditeur de la "Vie intellectuelle", grande revue catholique de France. Venu pour donner une conférence à l'Alliance Française, il passa la fête de la Toussaint au collège, alla dîner à Saint-Albert, fit une conférence intime pour les Pères du collège et, après sa merveilleuse conférence à l'Alliance, put admirer, pour la première fois de sa vie, une superbe aurore boréale.

VIMY

M. et Mme Euclide Riopel, avec leurs fils Alfred et Alphonse, et leur gendre M. Albert Chrétien d'Edmonton, sont revenus d'un beau voyage en automobile à Winnipeg. Ils ont visité leur fille religieuse, Soeur Marie-Thérèse. Ils ont aussi passé par les Etats-Unis et visité des cousins qu'ils n'avaient pas vus depuis plusieurs années.

CLUNY

Jeudi, le 4 novembre, Mlle Gilberte Corbiell unissait sa destinée à M. Bob Burns, de Gleichen. En octobre les gens de Cluny organisaient un shower en son honneur; elle reçut de nombreux et beaux cadeaux.

M. Dave Desjardins et sa famille nous quittaient pour aller demeurer à Calgary. Parents et amis se réunissaient à la salle pour une petite fête et pour leur présenter un cadeau. M. et Mme Desjardins reçurent chacun une belle valise.

Les travaux de construction de notre église sont enfin commencés et si le beau temps continue, la fondation sera terminée dans à peu près deux semaines. Ils pourront ensuite poser le premier plancher et l'ouvrage pourra continuer s'il ne fait pas trop froid.

LOS ANGELES

Fêtes en l'honneur de M. et Mme Georges Sarrasin

Comme votre correspondant l'a annoncé dans son dernier courrier, M. et Mme Georges Sarrasin célèbrent cette année leurs noces de diamant. Rappelons tout de suite que tous deux sont nés dans la province de Québec, qu'ils se sont mariés à Saint-Albert, Alberta, le 23 octobre 1888 et qu'ils habitent la Californie depuis 1904. M. Sarrasin aura 84 ans le 22 décembre; Mme Sarrasin en compte 77.

Les fêtes débutèrent par un souper de famille, donné par M. R. Thibaudeau, au chic club "The Bar of Music". C'est un Français bien connu dans la société de Hollywood, M. Villandy, qui en est le propriétaire et le gérant. A ce souper du 20 octobre on comptait 24 invités. La longue table était décorée de fleurs, on y voyait une orchidée pour chacune des dames présentes.

Samedi, le 23 octobre, jour anniversaire du mariage des jubilaires, durant tout le repas de fête, le club ne manqua pas de souligner l'événement plutôt rare. De huit heures du soir jusqu'à une heure du matin, ce furent, comme entr'actes du service des mets, chants spéciaux, récitations, morceaux de musique dédiés aux jubilaires et aux invités. Cela se voit plutôt rarement dans un club comme "The Bar of Music".

Les enfants de M. et Mme Sarrasin, sept filles et un fils, assistaient aux fêtes: Mme Emile Morrisette, de Brawley; Mme J. Bélanger, de 3520 Marguerite St.; Mme Maurice Hack, de Lynwood; Mme Irvin Hamly de North Redondo Beach; Mme Roland Garneau, de Los Angeles; Mme O.-N. Megowan et David Sarrasin qui vivent avec leurs parents. Les filles de M. et Mme G. Sarrasin étaient accompagnées de leur mari.

Parmi les visiteurs, il y avait une soeur de Mmes J.-B. Godbout et Alfred Gaumont; M. François Sarrasin, frère du jubilaire, de Plamondon; une de ses soeurs, Mme Saint-Louis, d'Edmonton, et une petite-fille, Mlle Lina Caouette, violoniste; M. et Mme Fred Bullard, de Fort Collins, Colorado.

Samedi soir, le 30 octobre, il y eut une autre réunion en l'honneur des jubilaires. Elle était organisée par M. et Mme J.-B. Godbout, petits cousins de M. et Mme Georges Sarrasin. Le souper fut servi au restaurant français de M. Pierre Lahore. Une soixantaine d'invités y prirent part. Toutes nos danses et nos chansons canadiennes passèrent dans nos divertissements. Nous entendimes de beaux morceaux de violon joués par M. Moïse Chevigny et Mlle Lina Caouette, et de piano par M. R. Thibaudeau.

Parmi les invités, il y avait quelques personnes qui étaient venues assister au mariage de M. Paul Ayotte et de Mlle Georgette Fournier, célébré le matin même dans l'église de l'Ascension. Mme Adrien Fournier, mère de la mariée, était venue de Terrebonne, Minnesota, et un frère du marié, M. Ernest Ayotte, de Yakima, Wash. Ce même jour était aussi la quatrième anniversaire de mariage de M. Roy Fournier, frère de Georgette, et de Mme Fournier. M. Fournier est le trésorier de notre cercle canadien-français de Los Angeles.

Avis aux créanciers

Succession de feue Leda Forcade, d'Edmonton, Alberta.

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de la défunte Léda Forcade sont tenues de faire à Me Paul-E. Poirier, C.R., avocat de l'exécuteur Adrien Blackburn, édifice Banque Royale, Edmonton, Alberta, le ou avant le 22 décembre 1948 l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles, et qu'après cette date l'exécuteur distribuera les biens entre les ayants-droits ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 20 oct. 1948.
Paul-E. Poirier, C.R.,
avocat de l'exécuteur,
Etude Milner, Steer, Dyde, Poirier, Martland et Layton,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

Une saine finance coopérative

S'il nous était permis de donner un conseil aux dirigeants de nos coopératives, nous leur dirions: assurez au plus vite, si ce n'est pas déjà fait, la solidité et la sécurité financières de vòtre coopérative. Comment? En faisant en sorte qu'elle devienne la propriété complète de ses membres. Pour en arriver là, il faut deux choses: 1) Un capital social suffisant pour l'organisation et le fonctionnement de la coopérative; 2) la suppression des ventes à crédit.

C'est là un idéal réalisable, et qu'il faut poursuivre. Trop de coopératives, à l'heure présente, ont des méthodes financières tout à fait défectueuses. Si elles ne changent pas de politique et tout de suite, elles vont disparaître avec la dépression économique; elles ne pourront pas payer leurs dettes et elles devront se mettre en faillite. D'aucunes verront leurs biens se déprécier au point que leur passif finira par excéder leur actif, et leurs sociétaires perdront alors les économies qu'ils y ont mises.

Le moyen d'écarter un tel désastre, c'est d'adopter, après une étude approfondie de la situation, une saine politique financière.

Vente au comptant

Quelle est telle? Tout d'abord qu'on mette fin, une fois pour toutes, aux ventes à crédit. C'est une méthode ruineuse. Sans compter qu'elle est injuste pour les sociétaires qui paient comptant. La vente au comptant protège la coopérative contre les mauvaises créances et elle maintient le capital nécessaire aux opérations de la société. La vente à crédit, au contraire, épuise le capital, nécessite des emprunts, entraîne des mauvaises créances et des pertes. La vente à crédit, c'est une sorte de prêt. C'est à la caisse populaire de faire les prêts. C'est là une fonction qui ne convient pas à la coopérative.

Alors, finies les ventes à crédit. Que les sociétaires s'adressent à leur caisse populaire. C'est la vraie solution. Il n'y en a pas de plus efficace. C'est dans l'ordre des choses, du bon sens. Finis aussi les emprunts nécessités par les ventes à crédit. Quel fameux pas de fait dans le bon sens que celui de la suppression complète des ventes à crédit! Que de coopératives souffrent de ce mal qui les tient en langueur! C'est grand temps qu'elles adoptent la méthode de la vente au comptant. C'est le sens commun et la justice qui l'exigent. Les pionniers de Rochdale l'ont mise à la base de leur coopérative de consommation.

Capital social suffisant

Une autre mesure qu'il faut prendre, et au plus tôt, c'est la mise d'un capital social suffisant pour opérer l'entreprise sur une base saine. Il n'est pas indifférent qu'une coopérative ait sa source financière chez ses membres ou ailleurs. Si elle la prend chez ses membres, elle peut être assurée de ne pas se voir engagée sur la voie de l'emprunt garanti par l'endossement des administrateurs. Procédé qui nous paraît peu conforme à la justice. Des administrateurs l'ont déjà appris à leur dépens; ils ont dû payer des dettes pendant de longues années, jusqu'à sacrifier une grande partie de leurs biens.

Pourquoi les administrateurs prendraient-ils des responsabilités qui incombent à tous les sociétaires? A y bien réfléchir, pareil procédé n'est guère favorable aux intérêts de la coopérative. Comment pourra-t-elle alors se libérer de directeurs que son intérêt, le cas échéant, lui commanderait de remplacer par des sociétaires qui l'administreraient avec plus de compétence?

Le capital social insuffisant et la vente à crédit, telles sont les deux grandes causes des emprunts chez les coopératives. Que de coopératives souffrent d'anémie à cause de cela! Elles en mourront si elles ne s'en corrigent pas avant la prochaine dépression économique. C'est l'histoire d'avant 1930 qui se répétera pour elles.

Le temps presse d'y voir. La première des sciences pour l'homme, c'est de se connaître soi-même. Pour la coopérative, c'est de s'examiner et de s'assurer si elle est en mesure de faire face à toutes éventualités.

Un exemple pour illustrer ma pensée. Voici une coopérative de consommation ayant déjà un emprunt hypothécaire de $4,200., un emprunt temporaire de $5,000. et qui désire emprunter encore de la Caisse $7,000. remboursables en cinq ans. Le bilan établit l'actif total à $24,000. et l'actif liquide à $7,300., le passif à $20,800. et le capital social à $3,200. La situation est la suivante: la coopérative doit $20,800. en regard d'un actif liquide de $7,300. et d'un actif total de $24.000. Et, pour finir, elle vend à crédit. Elle va solliciter de la Caisse $7,000. alors qu'elle lui doit déjà $9,200.

La Caisse a refusé le prêt, c'est entendu. La grande déficience, c'est évidemment l'insuffisance du capital social souscrit et payé par les sociétaires. Ce n'est pas $3,200. de capital social qu'il faut, c'est au moins $20.000. De la sorte, la coopérative pourrait payer ses dettes et avoir un peu de capital pour opérer.

Pensez donc, $3,200. de capital pour un actif de l'ordre de $24,000. Et malgré cela, elle consent des prêts, puisqu'elle fait des ventes à crédit. Et, veuillez m'en croire, ce n'est pas là un cas aussi rare que vous pouvez le penser. Il y en a, et par malheur, trop, hélas! qui l'approchent, s'ils ne sont pas pires. . . Comme quoi l'invraisemblable est vrai dans nombre de coopératives!

Quel service à rendre à une telle coopérative que de lui refuser tout prêt et de lui signifier sa présence chaque fois qu'une remise sur un emprunt est échue. Les sociétaires sont alors pour ainsi dire forcés de voir à leur affaire et de participer comme il convient à la finance de leur coopérative.

C'est ainsi que des coopératives, — nous pourrions citer des noms, — se sont engagées, un bon matin, sur la bonne voie, à la suite d'un refus formel de la Caisse populaire, qui s'est permise, en le motivant, de signaler les vices de la structure financière de la coopérative et d'indiquer les moyens d'y remédier. Elles ont fini par reconnaître le rôle bienfaisant de la Caisse, qui ne consiste pas toujours dans l'octroi de crédit, soit dit en passant à ceux dont la critique pas toujours judicieuse prouve qu'ils l'ignorent ou perdent la mémoire plus souvent qu'à leur tour.

Le bon sens, il a sa place en coopération comme partout ailleurs. Le sens des proportions aussi. Ils sont bien utiles dans l'organisation et l'administration de toute coopérative.

Les miracles, trop l'oublient, dérogent aux lois de la nature. Aussi sont-ils plutôt rares. N'y comptons pas trop pour traverser les jours difficiles qui peuvent venir.

Faisons notre part en appliquant les principes d'une saine finance. Et celle-là, elle vient d'abord et principalement des membres. Ne l'oublions jamais, ce sont eux qui assurent la vie ou donnent la mort à leur coopérative, selon qu'ils coopèrent ou n'y coopèrent pas.

Une participation financière convenable des sociétaires, la suppression des ventes à crédit, la constitution de bonnes réserves, voilà la politique à suivre, si nous voulons contre tout revers assurer la survie et le progrès constant des coopératives.

Paul-Emile CHARRON

Revue Desjardins.

Récolte mondiale de blé

On s'attend que la récolte mondiale de blé en 1948 atteigne environ 6,250,-000,000 de boisseaux, soit environ 4 p. 100 de plus que la moyenne de 1935-1939, et 7 p. 100 de plus que la production de 1947, selon le Bureau de la Statistique, dans sa revue mensuelle de septembre sur la situation du blé. La production mondiale de seigle en 1948 est estimée à 1,605,000,000 de boisseaux, soit 7 p. 100 de moins que la moyenne d'avant-guerre, mais 8 p. 100 de plus que la production de 1947.

Heureusement la production dans les régions généralement déficitaires de l'Europe et de l'Asie dépassera de beaucoup celles de 1946 et 1947 et devrait suffire à remédier aux pénuries ordinaires qui existent dans beaucoup de régions depuis la fin de la guerre. En dépit de la production accrue dans ces régions, on s'attend que les importations demeureront élevées si l'on supprime le rationnement et si l'on améliore la qualité du pain. Les pays désirent également reconstituer leurs réserves qui sont à peu près nulles. En Asie, le besoin de céréales alimentaires reste élevé, non seulement en vue de fournir du pain, mais en vue de remédier à la pénurie de riz chez les peuples consommateurs de cette denrée.

Afin de répondre aux demandes d'importations de blé au cours de la campagne agricole, on s'attend que les exportations mondiales atteignent 930 millions de boisseaux en 1947-1948. Sur cette quantité, il est probable que les quatre principaux pays exportateurs, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et l'Argentine, seront en mesure d'en fournir au moins 850 millions de boisseaux.

L'augmentation des placements agricoles

En 1947, les mises de fonds dans les fermes canadiennes se montait à $6,-253,726,000, d'après le **Bulletin trimestriel de la statistique agricole** pour avril-juin 1948.

Les postes généralement compris dans ce chiffres sont la terre et les bâtiments, les instruments et machines, y compris les camions et les automobiles, les bestiaux, y compris les volailles et les animaux sur les fermes d'animaux à fourrure. Comme on n'a pas de renseignements sur la valeur des animaux à fourrure qui se se trouvaient sur les fermes en 1947, ce poste a été omis. Malgré cette omission, la valeur totale du capital agricole pour 1947 dépasse de 8 p. 100 celle de 1946, y compris les fermes d'animaux à fourrure.

A l'exception des chevaux des augmentations ont été incorporées dans la valeur totale de toutes les catégories de bestiaux et de volailles. La valeur estimative des terres et des bâtiments était supérieure de près de 10 p. 100 à celle de 1946 et la valeur de 1947 des instruments et des machines agricoles dépassait de plus de 6 p. 100 celle de l'année précédente.

M. R. D. Purdy, gérant de l'Alberta Wheat Pool.

B. Ben S. Plumer, président du Comité des Directeurs de l'Alberta Wheat Pool.

L'Alberta Wheat Pool fête, cette année, son 25e anniversaire de fondation

C'est une belle histoire que celle de l'Alberta Wheat Pool. Il est né en 1923 d'une expérience plutôt amère, mais qui eut comme résultat de faire comprendre aux fermiers qu'ils devaient s'occuper de leurs affaires, et ne pas compter d'abord sur les interventions des gouvernements.

C'était durant les années d'instabilité économique qui suivirent la première grande guerre. Après avoir tenté de réglementer les prix du blé, le gouvernement fédéral décida d'abolir la Commission canadienne du Blé; ce qui fut fait le 16 août 1920. Le marché du blé déclina et, en 1923, les fermiers n'obtenaient que 93 cents et quart le boisseau. Ils essayèrent de convaincre le gouvernement de rétablir la Commission. Devant l'inutilité de leurs efforts, ils décidèrent de fonder un Wheat Pool. La province de l'Alberta fut la première à en compléter l'organisation. Le 5 septembre 1923, plus de 26,000 fermiers avaient promis par contrat de lui livrer leur blé. L'année suivante, des Wheat Pools furent mis sur pied dans les autres provinces des prairies.

Le 29 octobre 1923, l'Alberta Wheat Pool commençait ses opérations. Il avait ouvert son premier bureau à Calgary avec un personnel de 15 employés. Aujourd'hui, il est une des maisons d'affaires les plus importantes de la province; les fermiers en sont les maîtres et retirent les profits qu'elle réalise, car l'Alberta Wheat Pool est une coopérative à leur service. Pour en faire partie, un fermier doit avoir livré à l'un de ses élévateurs 500 boisseaux de grain et détenir une valeur de $5.00 au fonds de réserve.

Les premiers élévateurs de l'Alberta Wheat Pool furent construits en 1925. Aujourd'hui, il en possède 487 situés dans 434 centres ruraux de l'Alberta et dans deux de la Colombie. Il possède, en plus, un entrepôt à Vancouver d'une capacité de 5,150,000 boisseaux et un autre à Port-Arthur d'une capacité de 2,000,000 de boisseaux. La capacité totale des élévateurs et des entrepôts est d'environ 37,000,000 de boisseaux. En 23 ans d'opération, l'Alberta Wheat Pool a manipulé 786,021,215 boisseaux de grain. En une seule année, il en a reçu et vendu 52,000,000 boisseaux et a eu un chiffre d'affaires comptant de plus de $60,000,000.

L'Alberta Wheat Pool a des succursales à Edmonton, Vancouver et Winnipeg; 770 employés travaillent à son service.

L'un de ses objectifs est d'assurer aux fermiers un prix de vente raisonablement supérieur au prix de production. Etant une coopérative, il est d'abord au service des fermiers et c'est leur bien qu'il a en vue dans toutes ses activités. Les fermiers lui ont d'ailleurs accordé leur confiance depuis sa fondation. En retour, il leur a versé en ristournes la somme de $3,724,000 et il garde en réserve plus de $3,000,000. Selon une déclaration de son gérant général, M. R. D. Purdy, rien ne peut remplacer la coopération pour assurer aux producteurs de grain la sécurité et la sauvegarde de leurs droits.

Quelques mesures de prudence pour eviter les incendies au cours de l'hiver

Les poêles, fournaises, chaudières de chauffage et cheminées mal entretenues causent environ un tiers des incendies de maison d'habitation qui surviennent chaque année au Canada.

Les statistiques montrent que la plupart de ces incendies sont attribuables à des tuyaux ou à des fournaises surchauffées, ou encore à des cheminées défectueuses.

On pourrait prévenir la plupart de ces incendies tragiques et dans ce but on devrait toujours nettoyer comme il faut les fournaises et les cheminées, réparer les appareils usés ou endommagés, de même que les cheminées fissurées. Ces précautions, d'ailleurs, non seulement protégeront la maison contre l'incendie, mais elles auront pour effet de diminuer le coût du chauffage.

Il faut enlever toute la suie des tuyaux qui raccordent la fournaise à la cheminée, car la suie peut ronger le metal. On vérifiera l'état des tuyaux eux-mêmes: ils peuvent être percés et leur joins desserrés, auquel cas ils laisseraient s'échapper de la fumée ou des gas dangereux.

On doit vérifier l'état d'entretien et de propreté du foyer de la fournaise et de la chaudière de chauffage. Les propriétaires qui n'ont pas la préparation voulue pour s'attaquer à ce travail feraient bien de recourir aux services d'un entrepreneur qualifié.

Voici d'autres suggestions sur la façon d'obtenir, en chauffant, un maximum de rendement et de sécurité.

Tous les combustibles, en brûlant, dégagent du gaz, et c'est gaspiller que de ne pas s'assurer que ce gàz est complètement brûlé dans la fournaise. Si le gaz s'échappe dans la maison par des fentes dans le ciment de la fournaise, des tuyaux mal joints ou des portes mal ajustées, non seulement on perd de la chaleur, mais on court le risque d'accidents graves.

Le moyen d'assurer la combustion complète du gaz, c'est de régler comme il faut les registres du haut et du bas de l'appareil. C'est encore le thermostat automatique qui accomplit le mieux cette opération.

Toutes les portes de la fournaise doivent être parfaitement ajustées. L'ón ne doit ouvrir celle du foyer que pour ajouter du combustible, et alors il faut prendre garde de ne pas abattre complètement les flammes: on laissera, à travers le combustible vert, un jour par où la flamme atteindra les gaz et les brûlera.

Une précaution à prendre, c'est de toujours se tenir à côté, et non devant la porte du foyer de la fournaise, lorsqu'on doit l'ouvrir. Il est souvent arrivé que des gens ont été brûlés par un retour de flamme de leur appareil de chauffage. Ces retours de flamme viennent de ce qu'il s'est accumulé du gaz dans la fournaise parce que le feu a été en partie étouffé sous du charbon et que ce gaz prend subitement feu quand on ouvre la porte du foyer. Un jet de flamme peut alors atteindre vos vêtements; il peut même s'accompagner d'une explosion. Sans doute une fournaise bien chauffée, bien surveillée, n'a pas souvent de ces retours de flamme; il n'est reste pas moins prudent de ne pas se tenir vis-à-vis de la porte du foyer quand on l'ouvre.

Quand on contrôle le tirage de sa fournaise à la main, on doit prendre garde au rapport qu'il y a entre le registre du haut et celui du bas. Si on ouvre celui du bas pour aviser le feu on ferme celui du haut: on fera l'inverse quand il s'agira d'amortir le feu.

La "clef" du tuyau devrait se placer entre la fournaise et le registre du haut; on la tourne de façon à obtenir assez de chaleur pour la maison et on devrait pas avoir à la changer de position tous les jours; on ne doit jamais cependant la fermer trop juste parce qu'alors il y aurait de la fumée de refoulée dans la fournaise et qui s'échapperait par les ouvertures de l'appareil.

Les poêles et chauffe-eau à gaz doivent être entretenus avec soin et dès que "cela sent le gaz," il faut recourir sans tarder aux services de l'entrepreneur en chauffage.

Même le poêle à bois présente certains dangers, surtout si l'on s'en sert pour chauffer, et non seulement pour cuire les aliments. Quand on le surchauffe, par exemple, ses tuyaux deviennent rouges et alors il peut mettre le feu à la maison: cela se produit encore trop souvent. Il faut laisser assez d'espace entre les tuyaux et les murs ou les plafonds; en certains cas on aura recours aux isolants pour protéger les surfaces combustibles: celles-ci, en effet, peuvent se réchauffer peu à peu au point de prendre feu.

Il est sans doute commode, mais extrêmement dangereux, de se servir d'huile de charbon ou de gazoline pour attirer un feu. Bien des gens ont subi de graves brûlures parce qu'en avivant la famme avec une de ces substances, ils ont provoqué une explosion ou que le feu s'est communiqué, par le jet, au bidon ou à la bouteille qu'ils avaient en main.

Le coudrier

Le coudrier, arbuste de l'Amérique du Nord qu'on trouve depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'au Minnesota et au sud de la Floride et du Texas, tire son nom de l'emploi des baguettes de sourciers provenant de cet arbuste, tout comme on se sert en Angleterre des baguettes de noisetiers.

Caisses populaires au Canada

Depuis 1939, alors que toutes les provinces canadiennes complétèrent leur législation en vue de permettre aux caisses populaires de s'incorporer, le nombre de ces banques du peuple a triplé, l'effectif s'est quintuplé et l'actif s'est décuplé. D'après une publication du ministère fédéral de l'Agriculture, intitulée "Les caisses populaires au Canada, 1947", il y avait l'an dernier au Canada 2,546 caisses populaires comprenant 775,129 membres et un actif de $220,500,000.

M. J. E. O'Meara, auteur de la publication susmentionnée, déclare que l'augmentation notée dans ces trois item a été remarquablement soutenue même pendant la guerre alors que le développement des caisses populaires dans les autres pays déclinait. Depuis la fin de la guerre, les progrès réalisés au Canada par cette forme d'épargne et de prêts coopératifs ont été lents mais soutenus.

Une somme de $34,812,341 sous forme de parts et des épargnes supplémentaires en dépôt au montant de $174,055,932 ont été confiées à ces banques du peuple. De cet actif, les membres des caisses populaires se sont prêtés collectivement l'un à l'autre $80,210,032 l'année dernière.

Ces grosses transactions sont effectuées par de petits groupes comptant en moyenne seulement 323 members, dont les épargnes investies sous cette forme de coopération se chiffrent en moyenne par $269.46.

Le commerce des coopératives

Près d'un tiers des principaux produits agricoles canadiens vendus dans le commerce sont écoulés par des coopératives. L'an dernier, la valeur de ces produits agricoles vendus coopérativement a atteint un nouveau sommet de plus d'un demi-million de dollars; en 1947, le chiffre d'affaires total, signalé par les coopératives au ministère fédéral de l'Agriculture, s'est chiffré par $712,583,000, établissant un autre record.

D'après M. J. E. O'Meara, de la division de l'Economie du ministère, Ottawa, les 2,095 coopératives qui ont fait rapport de leur commerce en 1947 comprenaient au total 982,990 membres. Mais, comme M. O'Meara le fait remarquer dans une publication du ministère, intitulée "La coopération au Canada, 1947", il y a duplication dans le nombre de membres; par exemple, il y a des cultivateurs qui vendent du lait par l'entremise d'une organisation et des oeufs par l'entremise d'une autre association.

En 1946-1947, les achats coopératifs de fournitures et de marchandises pour les membres ont dépassé les cent millions de dollars pour la première fois; se chiffrant par $127,001,488. Quarante p. 100 de ce stransactions ont été effectuées par l'entremise des coopératives en gros; il y a au moins une de ces organisations dans chaque province.

Les coopératives de pêcheurs ont vendu pour plus de 10 millions de dollars de poisson et acheté pour 1½ million de dollars de produits de consommateurs, comprenant les appâts et les attirails de pêche aussi bien que les épiceries et les vêtements.

FALHER

Cercle des Fermières

Le 26 octobre avait lieu l'assemblée régulière du cercle des Dames fermières.

Après les formalités d'usage et lecture de la correspondance, Mme C. Roy donna un rapport sur le restaurant de l'exposition agricole.

Mme W. Poirier remit de l'argent provenant de la vente du fil à tisser. La question d'annexer l'ex-société des Dames de l'Autel aux Dames fermières a eu l'approbation de l'assemblée; certaines propositions ont été adoptées en ce sens.

Le projet des cours d'étude à domicile suggéré par Monseigneur l'an dernier, a été l'objet de pourparlers; il a été décidé que ces cours reprendraient au commencement de décembre.

Mme A. Bachand fut priée d'apporter à la prochaine réunion divers travaux d'artisanat très appréciables faits par elle-même.

La recherche d'un local afin d'y installer le matériel artisanal du cercle fait son chemin; ce projet devra recevoir une solution avantageuse à la future assemblée.

Une proposition a été faite que la présidente veuille bien demander à M. P. Gibeau, agronome, de quelle manière organiser notre cercle pour obtenir un octroi provincial, si tel octroi existe.

Des livrets très instructifs pour l'éducation des enfants ont été présentés par la présidente. Le cercle a décidé d'avoir de cette littérature afin d'en faire bénéficier les membres actifs. Dorénavant, le cercle mettra à la disposition de ses membres de la littérature dans les deux langues.

Il a aussi été proposé que, au cours de l'hiver, les Dames fermières organiseront une soirée familiale au profit de leurs oeuvers. A la demande du R. Père curé, il a été décidé d'organiser un bazar, sous les auspices des Dames fermières, qui aura lieu les 14, 17 et 21 novembre. La présidence générale fut donnée à Mme P. Dentinger. Mme Yvonne Lauzé assumera la charge du secrétariat. Dans le but de rendre moins lourd le fardeau des responsabilités, le Rév. Père émit l'idée de former trois équipes dont une pour chaque soir du bazar; cette heureuse inspiration eut l'approbation générale; Mme A. Coulombe fut choisie directrice pour former le groupe du centre; Mme D. Desfossés présidera à la formation du groupe du nord et Mme Cyrille Roy fut désignée pour diriger le groupe du sud. Aucun doute que notre bazar sera un succès. Les organisatrices adressent une invitation spéciale à toutes les personnes qui aimeraient les encourager et coopérer avec elles pour le plus grand succès de l'oeuvre.

La prochaine assemblée du cercle aura lieu le premier mardi de décembre.

Mme M. Plourde, sec.

Appareil de lecture pour les aveugles

Washington. — Le bureau américain des brevets d'invention a approuvé un nouvel appareil électronique qui permettrait aux aveugles de lire couramment n'importe quel livre publié en caractères ordinaires. Cet appareil, appelé optophone, transforme en sons d'intensité variable les ondes transmises par un viseur où une source mobile de lumière se promène sur le texte à lire.

Pourquoi prier . . .

(suite de la page 3)

çoivent dans les tabernacles ét... s"; et encore: Celui qui sauve l'âm... son frère a sauvé la sienne."

Nous savons que le Seigneu... pte nos suffrages et qu'il les appli... conformément à sa sainte volonté, ... défunts pour lesquels nous prio...

Ce que les âmes peuvent ... nous

Les saints nous redisent ... l'envi que tout ce que nous faison... ar les âmes du purgatoire recevra ... ément sa récompense. Les âmes ... t-elles pour nous? Pouvons-nous ... confier nos besoins? Ni l'Egl... ni les théologiens ne se sont pro... és définitivement sur cette ques... Saint Thomas nie que les âm... puissent prier pour les vivants. B... nin rejette l'opinion de saint ... mas et soutient qu'en vertu de ... amour et de leur union plus gran... ec Dieu, leur prière ont une gran... deur d'intercession.

Saint Liguori s'expri... ne à même façon. Sainte Catherine ... dogne disait: "Quand je veux ... ob quelque grâce de notre Père du ... cie recours aux âmes qui sont dé... nus le purgatoire; je les suppli... de iter à sa divine Majesté ma re... uéeur nom, et aussitôt je sens q... ie exaucée par leur entremise."

Faisons nôtre l'avi... int Curé d'Ars: "Ah! si l'on s... mbien est grande la puissance ... des âmes du purgatoire sur le... Dieu, et si l'on connaissait bie... les grâces que nous pouvons ob... leur intercession, elles ne ... pas tant oubliées! Il faut bien ... pour elles, afin qu'elles prient p... ous."

Conclusi...

La dévotion envers l... nes du purgatoire doit donc nous ... e chère. Elle a toujours été de tra... tion au pays. Comment ne pas menti... nner la "criée pour les âmes", si pop... laire autrefois dans nos paroisses, les ... troncs pour les âmes et les nombreu... messes, la dévotion à Marie, Reine du ... Purgatoire?

Nos morts ne doiven... pas être pour nous des disparus. ... devrions vivre en leur présence ... comme nous vivons en la présence de Dieu et des saints.

Montrons-nous rec... onnaissants pour l'intérêt qu'ils nous ... portent; témoignons-leur notre reco... naissace par l'offrande généreuse de ... os suffrages. Enfin imitons l'ardeur ... de leur amour et leur générosité dans ... souffrance expiera nos faiblesses.

"Le Messager Canadien"

Comme au temps des catacombes

Chicago. — ... istence, dans les camps de conce... ntation soviétiques en Sibérie, d'une ... lise clandestine forte d'un million de ... fidèles a été révélée par le consul lithua... nien à Chicago, le Dr Peter Dauzvard... Il a déclaré qu'il tenait ces rense... gnements d'une source en relations ... étroites avec le Vatican et d'un prêtre ... catholique qui s'est récemment écha... ppé de Sibérie.

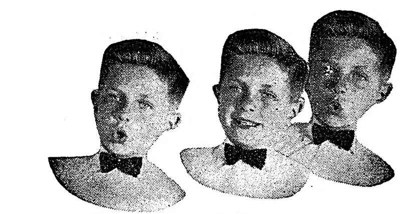
Les fidèles, ... grande partie des Polonais, des Li... thuaniens, des Lettons et des prisonnie... rs de guerre ukrainiens, hongrois et ... allemands, se réunissent généralement ... dans les bois, les galeries de mines et ... autres lieux où ils s'estiment en sûre... té et où les prêtres, qui se trouvent par... mi eux, célèbrent les offices, relativem... ent à l'abri des autorités soviétiques.

La Survivance des Jeunes

Education phonétique

SANS CAILLOUX! . . .

J'exige et je VEUX perfectionner mon langage parlé, pour le rapprocher de ma pensée!



Je veux et j'exi. . . ge

Répartition pour cette quinzaine: pages 62, 70, 71, 72, 73 et 412 de "Sans Cailloux"; page 5, 4e couplet de "Echo de Sans Cailloux" et pages 10, 11. (Ces ouvrages sont en vente chez l'auteur).

(Quatrième article)

Educateurs canadiens, nous réalisons, n'est-ce pas? l'importance de savoir remplir nos poumons avant de lire ou de parler et nous constatons, d'après les exercices exécutés quotidiennement depuis le début de cette campagne d'éducation phonétique, que la qualité des sons, leur netteté et leur intensité dépendent de la régularité de la masse d'air qui passe entre les cordes vocales. Oui! ne l'oublions pas, c'est à la sortie de l'air que se produit le phénomène de la voix. Une belle voix forte et souple dépend, pour une large part, du fonctionnement régulier de l'expiration.

Tout ceci confirme la nécessité d'exercices méthodiques d'assouplissement basés sur la respiration, pour permettre de se faire comprendre. Une fois la maitrise de la voix obtenue, comment se faire comprendre? Ici s'affiche la deuxième caractéristique des Procédés en Phonétique "Sans Cailloux" qui est la technique de l'éloquence par l'application de l'accent tonique.

Ouvrons tout d'abord "Echo de Sans Cailloux" à la page 3 et constatons le progrès en respiration par la répétition de ces mots: "Je veux et j'exige; j'exige et je veux". Portons notre attention sur la fermeté d'articulation, la pureté de l'émission. Combien de fois pouvons-nous débiter cette phrase? 5 fois! c'est très bien; 7 fois! il y a souplesse; 10 fois! nous nous acheminons vers un grand succès.

Chantons maintenant les syllabes et les mots (p. 4 de "Echo de Sans Cailloux"), sans une nouvelle reprise du souffle. Passons au 4e couplet du thème chanté, p. 5 "Comment il faut vivre pour être en bonne santé". Cette fois, nous sollicitons les idées des élèves pour la mise en scène. Déjà nous constatons que l'initiative de plusieurs s'est développée.

Pour cette quinzaine, l'étude du son "i", (p. 10 de "Echo de Sans Cailloux") fera dérider les figures sévères ou tristes et créera une atmosphère de gaieté. Oui que nous le voulions ou non, il nous faudra sourire pour émettre cette voyelle. Et les Canadiens anglais, qui désirent prononcer des mots français contenant des "i", seront heureux de consulter "Sans Cailloux", p. 70, pour se rendre compte du jeu des organes de phonation et être ensuite en mesure de prononcer cette voyelle, d'une façon précise.

Attirons ici l'attention des élèves sur le fait qu'ils sont portés à trop serrer les dents, à ne pas écarter suffisamment les commissures des lèvres et à ne pas presser la pointe de la langue sur les incisives inférieures. Trop souvent la voyelle "i" est prononcée avec des lèvres lâches et nous entendons, par exemple, munuit, ménuit, au lieu de minuit; sanctéfie pour sanctifie. . . etc. Remarquons la photographie p. 10 de "Echo de Sans Cailloux". Quel espace y a-t-il entre les mâchoires? Juste celui de faire glisser l'ongle du petit doigt sur les dents inférieures. Suggérons aux fillettes et garçonnets qui ont un nom renfermant la voyelle "i", de se faire interpeller avec un sourire: exemple: Gilles Landry, Elise Brisebois.

La portée de la voie consiste à soutenir des sons et des mots sans fléchir, sans chevroter; le son suivant doit continuer le son précédent. Aussi, pour faire de notre voix un instrument docile, entraînons-nous à chanter "i" sur l'air: "Il était un petit navire", p. 10. Recommençons à chanter, mais cette fois sans une reprise nouvelle du souffle et en soulignant bien le rythme. Nous ne parviendrons pas au succès la première journée, mais exécutons cet exercice chaque jour et nous constaterons le résultat à la fin de cette quinzaine. La partie musicale notée à cette même page 10 de "Echo de Sans Cailloux" nous invite au solfège, si cela nous intéresse.

Présentons maintenant le thème chanté "Souris, sois gentil mon petit". . . p. 71 de "Sans Cailloux". Remarquons la prose rimée avec la voyelle "i". La syllabe "hi", à la rime, a été écrite en caractères légers, premièrement pour respecter le rythme musical, lequel présentait le temps fort à la syllabe précédente; deuxièmement pour entrainer les élèves à ne pas donner avec toute la force de leur voix, la finale "e" dans les mots. Cette voyelle ne doit pas disparaitre, mais elle doit être portée délicatement à distance, avec des lèvres arrondies et projetées.

Une suggestion pour le jeu scénique. Les jours de la semaine peuvent être représentés par sept enfants s'alignant, par ordre de grandeur, en ligne verticale ou oblique. Pourquoi ne pas intéresser le plus grand nombre possible des élèves par la présentation des quatre semaines du mois? Voici, au premier couplet, Denis, au visage triste; c'est qu'il s'ennuie le lundi. Mais cela ne dure pas, car ses camarades, avec un sourire, l'invitent à chanter: **i i i i i i i i i** . . . . etc. Oui! avec un sourire franc et naturel, développé et raffermi par la respiration. Denise est bien en train, le mardi, et avec plaisir elle sourit. Ses compagnes partagent son humeur et chantent avec un très beau sourire: i i i. . . etc. Henri aime beaucoup le mercredi et sans crainte, il sourit. . . Jeannine préfère le jeudi et ne sourit plus, mais elle rit. Qui jubile vendredi? C'est Louis; il éclate de rire. En grand congé tout le samedi, Lucie rit, rit, rit. . . Ah! le dimanche, Maurice se réjouit, car ce jour-ci il le sanctifie. Et avec un ton très pieux, toute la classe chante: i i i . . . etc.

Avant d'entreprendre les mots de ce chant, gare au piège tendu. L'articulation des consonnes dentales "t et d" et des sifflantes "s et z" n'est peut-être pas très ferme. Un petit exercice; appuyons bien la langue sur les dents du haut et répétons plusieurs fois: gentil, petit. Que pensons-nous de cette phrase? Qu'as-tu **tué, lundi? dis. J'ai tué** deux petites **tortues.** L'illustration (p. 211, 218, 251, 257 de "Sans Cailloux" présente le point d'appui de la langue pour ces consonnes. Il importe d'attacher une importance capitale au raffermissement de la pointe de la langue pour l'articulation de ces consonnes, si nous voulons prononcer sans affectation et d'une façon précise.

Revenons à la page 11 de "Echo de Sans Cailloux" et développons l'interprétation, la pose de la voix, sans oublier l'assouplissement des lèvres, par la répétition des phrases types, nos I et II, lettes a, b. c, d.

Par l'intermédiaire de ce journal, permettez que je remercie toutes les personnes qui m'assurent leur entière collaboration dans cette campagne d'éducation phonétique, pour améliorer le langage parlé des jeunes et des grands Canadiens français, ainsi que pour développer leur personnalité. Demandons donc au Seigneur, par l'entremise de sa divine Mère, de bénir nos travaux en nous appliquant à bien réciter la Salutation angélique. C'est le titre de cette prière; il serait bon de ne pas l'oublier, n'est-ce pas!

Distribuons maintenant les rôles et joignons-y le jeu scénique: l'archange Gabriel, la sainte Vierge, sainte Elisabeth, saint Joseph, Notre Saint-Père le pape, l'évêque du diocèse, le curé de la paroisse les parents, l'autorité de l'école, le professeur, l'écolier. . . etc. La prière présentée cette quinzaine nous place dans le cadre des salutations. Quel enfant est assez poli pour représenter l'archange Gabriel? Est-ce celui qui salue son professeur en disant: "Allô m'sieu" ou celle qui dit à son institutrice: "Bonjour", tout court. L'occasion se présente bien pour souligner que l'ami, le parent, le supérieur ne sont pas tous salués avec la même déférence. Faisons suite à cette explication par une application pratique et développons ainsi la personnalité de nos élèves.

Dans la Salutation angélique, c'est la Mère de Dieu qui reçoit une marque de respect et c'est un archange qui salue et annonce une merveille. Inutile maintenant de conseiller aux enfants le recueillement et la piété; ils ont compris et l'application de l'accent tonique raffermira le sens des paroles. La classe annonce la prière: La Salutation angélique;

L'ange débute: Je vous salue **Marie,** pleine de **grâces,** le **Seigneur** est avec **vous;** — baissons la voix et arrêtons pour donner à penser à la fête de l'Annonciation célébrée par l'Eglise.

La sainte Vierge qui rend visite à sa cousine et sainte Elisabeth de dire: vous êtes bénie entre toutes les **femmes,** et **Jésus,** le fruit de vos **entrailles,** est **béni.** La fête de la Visitation commémore ce souvenir. Les deux élèves qui personnifient Marie et Elisabeth suggéreront à leurs compagnes et compagnons l'idée de se réjouir du bonheur des autres. Et pourquoi pas, à la suite d'une bonne réponse, d'un succès, d'un honneur en classe, inviter les élèves à dire: Je te félicite. . . je vous remercie. . . L'intelligence toujours en éveil par la manifestation de la parole, fait ainsi acquérir à l'enfant des habitudes qui favorisent le langage parlé et ajoutent de la délicatesse et du charme à sa personnalité.

Maintenant, c'est le cortège de l'Eglise qui se forme: Notre Saint-Père le pape. . . etc, et toute cette société prie la sainte Vierge: Sainte **Marie,** Mère de **Dieu,** priez pour **nous, pécheur, maintenant,** et à l'heure de notre **mort.** Baissons la voix — Ainsi soit-il.

Remarquons la belle ferveur avec laquelle nos élèves prieront; le secret est bien simple: c'est qu'ils vivent et comprennent ce qu'ils disent. Ils ne trouvent plus monotone la récitation du chapelet; plusieurs même s'engageront à réciter seuls leur rosaire.

Tout le monde est satisfait? Tant mieux. Alors, prenons une bonne respiration, et avec des lèvres souples, un accent tonique et une voix posée, débitons: Je réussis.

Je ré . . . . .us. . . . . sis

Pouvons-nous répéter ces mots 15 fois? — Oui! Ah! le travail est merveilleux. Un nouveau contrôle de la respiration se présente maintenant avec la table de l'addition. Mains fermes sur les hanches, inspirons lentement et profondément et expirons en débitant: **zéro, deux quatre, six, huit, dix, douze, quatorze, seize, dix-huit; zéro, deux** . . . etc.

Soyons fidèles à exécuter les exercices tous les jours et acceptons un rendez-vous dans une quinzaine.

Berthe GAGNON, D. L. Phon.,
Auteur de "Sans Cailloux" et de "Echo de Sans Cailloux", directrice de l'Institut canadien de Phonétique, 1808 est, boulevard Saint-Joseph, app. 6, Montréal 34, Province de Québec.

Les enfants pauvres

Prenez garde à ce petit être;
Il est bien grand, il contient Dieu.
Les enfants sont, avant de naître,
Des lumières dans le ciel bleu.

Dieu nous les offre en sa largesse;
Ils viennent: Dieu nous en fait don.
Dans leur rire il met sa sagesse
Et dans leur baiser son pardon.

Leur douce clarté nous effleure.
Hélas, le bonheur est leur droit.
S'ils ont faim, le paradis pleure.
Et le ciel tremble, s'ils ont froid.

La misère de l'innocence
Accuse l'homme vicieux.
L'homme tient l'ange en sa puissance.
Oh! quel tonnerre au fond des cieux,

Quand Dieu, cherchant ces êtres frêles
Que dans l'ombre où nous sommeillons
Il nous envoie avec des ailes,
Les retrouve avec des haillons!

Victor HUGO

Un conte

Plus d'esprit que d'argent

Il y avait une fois un pauvre paysan, nommé Lucas, qui avait plus d'esprit que d'argent. Or, il eut à subir une très mauvaise année; la gelée abima ses fruits, les orages ruinèrent sa récolte, ses vaches moururent. Bref, il se trouva sans un sou et ne sachant pas comment payer à son propriétaire le loyer de sa ferme. . .

Le jour du terme, celui-ci réclama l'argent qui lui était dû:

— Helas! dit Lucas, ayez pitié de moi; je n'ai pas seulement un denier.

— Puisqu'il en est ainsi, dit le seigneur, je ne te réclamerai pas d'argent; mais tout ce qui poussera sur ton champ d'ici à six mois, je te le prendrai.

Lucas, enchanté du marché, s'empressa de semer dans son champ des pommes de terre.

Six mois après, le propriétaire vint prendre possession de la récolte, mais le malin paysan lui dit:

— Monseigneur, ce qui est convenu est convenu, tout ce qui a poussé sur mon champ est pour vous: ce sont de belles feuilles vertes et fraiches. Quand à moi, qui ne suis qu'un pauvre paysan, je me contenterai de ce qui a poussé en dessous.

Et ayant arraché les pommes de terre, il donna les feuilles au seigneur et garda les tubercules.

— Et bien! dit le propriétaire, puisqu'il en est ainsi, l'an prochain je retiens tout ce qui poussera sous ton champ; toi, tu auras le reste.

Bien vite, Lucas sema du blé.

Au jour de la moisson, il garda les épis et donna les racines à son maître.

— Puisque tu m'attrapes toujours, dit celui-ci, je confisque ton champ, je le donnerai à cultiver à un autre.

C'était la ruine pour Lucas.

— Vous en avez le droit, Monseigneur, dit-il, mais accordez-moi une grâce; laissez-moi y semer une dernière fois à mon compte; promettez-moi que vous ne me le reprendrez que quand ma récolte sera à maturité et que je l'aurai ramassée.

J'y consens encore, dit le Seigneur.

Lucas ensemença son champ.

Au printemps, le propriétaire vint le visiter, curieux de voir ce qu'avait semé le paysan.

De petites tiges vertes, déjà dures, sortaient de terre: Lucas avait planté des chênes.

Le seigneur ne put se tenir de rire.

— Garde ton champ, dit-il à Lucas, je te l'abandonne, ainsi que la somme que tu me dois: l'esprit vaut bien l'argent.

Et il le laissa en paix.

Entre philosophes

Fin de dialogue entre deux philosophes, l'un incrédule, l'autre chrétien.

—Pour moi, je crois à la métempsycose, et que mon âme après ma mort, ira tout droit dans le corps d'une bête.

—Tu n'as pas besoin de mourir pour ça!

Combien de chats?

Dans une pièce de quatre coins, il y a quatre chats. Sur la queue de chaque chat, il y a un chat, et chaque chat voit trois chats.

Combien y a-t-il de chats dans cette pièce.

Réponse: 4 chats.

En effet, chaque chat est assis sur sa queue et voit les trois autres.

Charades

Mon premier est un mammifère carnivore,
Mon deuxième est une canine,
Mon dernier se sert de mon dernier pour manger,
Qui suis-je?
R.—Chiendent.

* * *

Mon premier coule en Italie,
Mon deuxième coule en Espagne,
Mon tout sert de premier mets sur la table.
Qui suis-je?
R.—Potage.

* * *

Je suis à la tête de l'Angleterre, au centre de l'Italie et au bout du Canada; sans moi Paris serait pris. Qui suis-je?
R.—La lettre "a".

Avant-Garde de Tangente

Bonjour, chers petits amis,

Mardi le 29 octobre, nous tenions une autre heure nationale bien vivante; une de celles qui gardent au coeur de nos petits canadiens leur foi en même temps que leur belle langue française.

Notre réunion s'ouvre, comme à l'ordinaire, par le chant: "C'est l'heure de l'Avant-Garde", le salut au crucifix et au drapeau, puis la prière. Huit filles commentent les Béatitudes. Chacune explique avec coeur celle qui lui est assignée. On en retire de belles leçons applicables à notre vie. La secrétaire lit le rapport de la dernière assemblée. La récitation: "Aimez votre patrie", est bien rendue par Mlle Georgette Granger. Mlles Muriel Carbone et Carméla Chénard nous racontent l'intéressante histoire des deux pigeons. Les garçons du grade 7 répondent à un questionnaire préparé par Jeannette Chaput et Léona Verreault sur "La Criée pour les âmes". Tous les élèves ont fort goûté cette belle pièce littéraire de nos Traditions. Mlles Jeanne d'Arc Granger et Isabelle Nadeau nous chantent en parties: "Il faut croire au bonheur". Le grade 8 présente une "joute de verbes" d'après les temps primitifs. Tous les élèves chantent avec entrain l'"hymne à la paix". Suit une joute de catéchisme; presque tous les enfants répondent sans broncher. Une belle récompense, surprise réservée par notre maitresse si dévouée, est gagnée par Mlle Georgette Granger. Trois compositions destinées à nous préparer aux trois grandes fêtes qui s'en viennent sont lues; celle de Mlle Isabelle Nadeau a pour titre "Le Christ-Roi"; à la fin tous chantent avec coeur: "Il faut qu'Il règne". La composition de Mlle Jeanne d'Arc Granger s'intitule "La Toussaint". Celle de M. Roger Laurin s'intitule, "Le jour des morts".

Soeur Directrice donne la lecture des notes. On propose de répondre à M. Léopold Langlois, notre correspondant, actuellement au collège Saint-Jean. Notre hymne national clôture notre agréable petite réunion.

Pauline Granger,
Cercle St-Jean de Brébeuf.

Pour rire

Une erreur piquante

Mme Dupont offre le thé à ses amies. Soudain, sa petite fille entre dans le salon.

—Maman, il y a une puce qui me pique!

Mme Dupont, vexée. — C'est une erreur. Il n'y a pas de puces ici.

La petite fille disparait, mais revient cinq minutes en pleurnichant:

—Maman, je n'y tiens plus. L'erreur me pique de plus en plus fort.

* * *

Deux embarras

—Papa, un embarras de voitures, qu'est-ce que c'est?

—C'est quand il y en a de trop.

—Et un embarras d'argent?

—C'est quand il n'y en a pas assez.

* * *

Histoire écossaise

On amène un client dans une clinique chirurgicale.

—Qu'a-t-il ce monsieur? demande l'infirmière.

—Au cours d'une partie de golf, il a reçu une balle dans la bouche et l'a avalée.

—On va la lui extraire. Et cet autre monsieur qui l'accompagne?

—C'est le propriétaire de la balle. Il attend qu'on la lui rende.

* * *

Sport

—Je connais un athlète extraordinaire. Après une course de 30 milles, je l'ai vu sauter un obstacle de 9 pieds et 6 pouces.

—Pas étonnant, avec un élan pareil!

* * *

Distraction

Le juge — Je désirerais savoir si tous les témoins sont là et pour cela je vais en lire la liste à haute voix. Ceux qui sont présents répondront "oui", les autres: "Non"!

* * *

Elle la connait

—Pierrette, ta petite amie Jeannine vient goûter avec toi tantôt; tu seras bien polie et tu lui feras prendre le plus gros gâteau.

—Ce ne sera pas la peine, maman, elle le prendra bien toute seule.

* * *

Identification

—Monsieur le curé, comment me reconnaitrez-vous au ciel? demande un ivrogne fieffé à son pasteur.

—Quand je verrai un ange qui aura le nez rouge, je dirai que c'est vous.

Parlons bon français

Surtout

"Surtout" se disait autrefois, en France, du vêtement qui se met pardessus les autres. Aujourd'hui, on dit "pardessus" ou "paletot".

Chez nous, le "surtout" est un veston, une redingote. Pour aller au village, le paysan met ordinairement son "surtout" des dimanches. Disons "veston" ou "redingote", selon le cas.

* * *

Chienne

Ce terme s'emploie chez nous pour désigner le vêtement de dessus que l'on porte pour protéger ses vêtements ordinaires. Notre "chienne" est une blouse.

Nouse donnons aussi, par dérision, le nom de "chienne" à tout habit ample et long, particulièrement à la redingote. "Chienne" ne s'emploie pas, en français, avec cette acception.

* * *

Smoking, tuxedo

Le mot "smoking" s'emploie en France avec la même signification que chez nous, mais il vaut mieux dire "veston de soirée", qui est le véritable terme français pour désigner l'habit auquel nous donnons les noms de "tuxedo" et de "smoking". Au reste, le terme "smoking" n'est pas usité en Angleterre pour dénommer le veston de soirée; il y désigne le veston d'appartement, en gros molleton, avec brandebourgs, que les hommes mettent, après avoir ôté leur veston de ville ou de soirée, pour fumer quand les femmes se sont retirées.

* * *

Capot

Le mot "capot" sert, chez nous, à désigner le grand paletot à capuchon, fait d'"étoffe du pays", que nos gens portent l'hiver. Par extension, il se dit aussi de tout paletot d'étoffe ou de fourrure. Le terme français est "paletot", dans tous les cas. Le "capot de poil" est un paletot de fourrure.

Quant au "capot d'écolier", c'est un uniforme, une tunique de collégien.

* * *

Wind-breaker

Le "wind-breaker", qu'il ne faut pas confondre avec le veston de cuir, est une blouse en peau ou en toile imperméabilisée que portent surtout les skieurs.

Nos marchands traduisent généralement "wind-breaker" par le mot "coupe-vent", qui n'est pas usité en France. En France, on se sert du terme "blouse de ski". Mais, comme ce vêtement, d'abord réservé aux skieurs, devient d'usage général, il vaudrait mieux employer le mot "blouse", et dire "blouse" de cuir.

* * *

Sweater, pull-over

Ces deux mots s'emploient couramment dans les magasins de Paris pour désigner les tricots ou gilets ajustés que portent surtout les gens qui se livrent aux sports. On semble réserver le nom de "pull-over" au tricot sans col, et celui de "sweater" au gilet ou au tricot à col. Il vaut mieux donner le nom de "gilets de laine" aux tricots qui s'ouvrent comme les gilets de complets, et celui de "chandails" aux autres.

* * *

Simple breast, double breast

L'équivalent de ces mots anglais est "forme droite", "forme croisé". Il faut dire: Donne la forme droite à mon veston, et non: Fais mon coat double breast. On dit couramment en France: veston droit ou croisé, pour veston à forme droite ou croisée, et pardessus droit ou croisé, pour pardessus à forme droite ou croisés.

Le réseau national

(Suite de la page 1)

sagement au triple point de vue technique, économique et culturel. Il reste convaincu que la télévision est appelée à devenir une force sociale extrêmement importante, et que les premiers pas entrepris auront une répercussion marquée sur son développement futur.

En particulier le Bureau constate que le nombre de canaux disponibles dans la bande actuelle du spectre des fréquences est très limité et il croit qu'il faut, dès à présent, redoubler de vigilance avant d'établir des situations-monopoles qui sans doute acquéreront de l'importance d'année en année.

Une sorte de coopérative

Le Bureau a écouté avec intérêt à ses séances publiques des représentations contre l'octroi des recommandations demandées et favorisant plutôt l'instauration d'une sorte de coopérative initiale à laquelle participeraient les radiodiffuseurs privés et le réseau national. On a suggéré qu'un tel projet permettrait à certains organismes aux ressources limitées de concourir au développement initial de la télévision.

Le Bureau croit qu'un certain nombre de radiodiffuseurs seraient intéressés à ce projet. Cette suggestion a particulièrement frappé le Bureau parce qu'il croit que le sage développement de la télévision au Canada, surtout au début, exigera une concentration de ressources économiques, publiques et privées.

Enquête avant les décisions finales

Le Bureau a tenu compte du fait qu'aux Etats-Unis la Commission fédérale des communications a décidé de suspendre pour une période indéterminée toute décision sur les demandes de permis pendantes, afin de permettre une enquête approfondie sur les questions techniques qui ont trait à la répartition et l'emploi des fréquences de télévision.

Ce qui a provoqué ce geste, c'est que le mode de télévision actuel ne tient pas compte des dernières données scientifiques sur l'utilisation des fréquences "très élevées" et "ultra-élevées".

En règle générale, le Canada s'est adapté à ce mode et l'enquête de la C.F.C. devrait exercer une influence indéniable sur le problème technique de la télévision dans notre pays.

Le Bureau est d'avis qu'il lui faut différer une décision à l'heure actuelle au Canada, afin non seulement de sauvegarder l'intérêt public du point de vue technique, mais aussi de protéger les placements que les auditeurs feraient dans l'achat de récepteurs.

En conséquence le Bureau recommande l'ajournement de ces demandes.

Dans l'ordre pratique, le Bureau désire étudier la possibilité d'un développement coopératif auquel participeraient les organismes privés intéressés et le réseau national.

Au nom du public, il croit qu'il y a lieu de pousser plus avant l'étude des divers facteurs et implications relatifs au lancement et au développement de la télévision, tout en tenant compte des conditions et des besoins particuliers au Canada qui sont différents de ceux des autres pays.

Chef parlementaire des libéraux

Québec. — M. George C. Marler, député libéral de Westmount-Saint-Georges, a été choisi chef parlementaire du parti libéral pour les prochaines sessions de la présente législature. C'est le chef du parti libéral, M. Adélard Godbout, qui a annoncé la nouvelle à l'issue d'un caucus qui réunissait au Club de Réforme tous les députés libéraux de l'Assemblée législative.

M. Marler est le premier député de langue anglaise à devenir chef de l'opposition depuis 1931-1932, alors que M. C. E. Galt, député conservateur du comté que représente M. Marler depuis 1942, Montréal-Saint-Georges, remplaçait M. Camilien Houde, chef conservateur défait dans son comté.

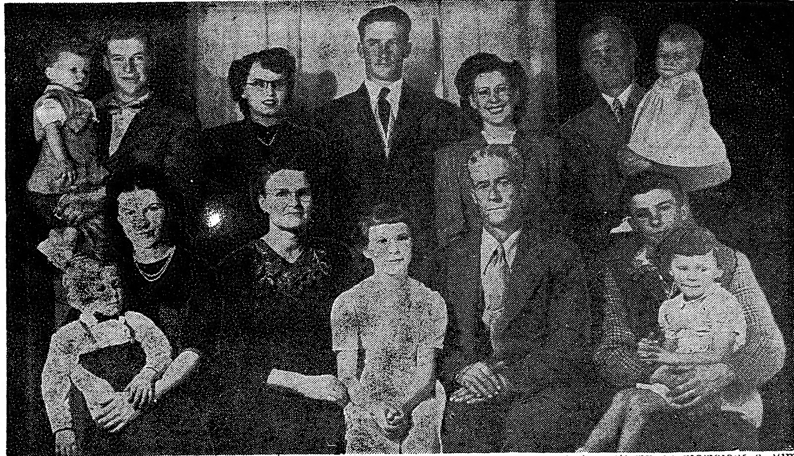


Photo prise à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de mariage de M. et Mme Eloi Pétrin (10233-114e rue, Edmonton), autrefois de Westlock. Mme Pétrin, née à Morinville, est la fille de M. Louis Lagacé, l'un des pionniers de Morinville où il ouvrit le premier hôtel en 1900. M. Pétrin est né à Gracefield, P.Q. Il vint en Alberta à l'âge de huit ans avec son père, M. Félix Pétrin qu'il suivit à Rivière-qui-Barre, puis, par bateau sur l'Athabasca vers 1912, à Falher, et, en 1919, à Westlock où il possède encore une belle terre. Mlle Léda Lagacé et M. Eloi Pétrin se mariaient à Vimy le 24 octobre 1923. La photo représente la famille de M. et Mme Pétrin. Première rangée, de gauche à droite, Mlle Alice Pétrin qui tient son neveu Laurier Kramps, Mme Eloi Pétrin, sa fille Lorraine, M. Eloi Pétrin, Raymond Pétrin qui tient sur ses genoux une nièce, Yvette Kramps. Deuxième rangée, dans le même ordre, M. Norman Pétrin avec sa fille Joanne, sa femme, M. Félix Pétrin, Mme Kramps (Léa), M. Kramps et Charlene.

MORINVILLE

La visite de la paroisse a commencé par les classes de l'école et du couvent que fréquentent 382 élèves répartis en 10 classes dont le recensement est comme suit:

Grade I, Mère M. Anysie, 48 élèves; Grade II, Mère Zénaide M., 46 élèves; Grade III, Mère Estelle M., 43 élèves; Grade IV, Mme G. Montpellier, 40 élèves; Grade V, Mère Solange de J., 41 élèves; Grade VI, Mère Jeanne de J., 42 élèves; Grades VII et VIII, Mère M. St-Philias, 41 élèves; Grade IX, Mère Winnifred M., 24 élèves; Grade X, Mère M. Ludger, 25 élèves; Grades XI et XII, Mère M. Lucianna, 32 élèves; au couvent, 218, Mère Lucianna, principale; à l'école, 164, Mère St-Philias, principale.

* * *

M. l'abbé Josaphat Hamelin, autrefois professeur au collège des Jésuites d'Edmonton où il fut ordonné prêtre en 1914, premier curé de Lafond, puis de Saint-Edouard; missionnaire colonisateur de la Rivière-la-Paix, puis curé de Rockland et d'Embrun au diocèse d'Ottawa, est venu partager la joie de Monseigneur Baudoux et de ses ouailles du nouveau diocèse de Saint-Paul en Alberta. Avant de retourner à Embrun, belle paroisse natale des Gibeau, des Perras, des Séguin, il a bien voulu faire une courte visite à Morinville. Fidèle abonné à la Survivance, il se tient au courant, depuis 15 ans, de tous les progrès religieux et nationaux de l'Alberta où il possède un nombre incalculable d'amis, anciens confrères, anciens élèves, anciens paroissiens, et surtout une soeur, Mme Lucien Desaulniers, de Lafond, et des nièces et des neveux de la première et deuxième génération. M. le curé Hamelin était revenu une fois dans l'Ouest, il y a 10 ans.

* * *

Mme Révocat Tailleur vient de perdre sa soeur, Mlle Marie-Louise Pelletier, autrefois de Beaumont, décédée la semaine dernière après une longue et pénible maladie. Elle était la fille de la feu veuve Caroline Pelletier, bien connue dans la région de Morinville-Legal. Les funérailles ont eu lieu lundi matin, à Saint-Joachim d'Edmonton. Le curé de Morinville assistait à la cérémonie.

Encouragez la Survivance, quand vous avez des travaux.

La Voix Française

La Voix Française a repris l'émission de ses programmes. Ils passeront désormais sur les ondes chaque dimanche, de 4h. à 4h.30, au poste CKUA. Ils comprennent des chansons françaises, des commentaires sur certains événements de notre vie religieuse et nationale, etc.

La Voix Française est sous la direction de M. Maurice Lavallée.

Dangers d'incendie sur la ferme

L'hives accroit les dangers d'incendie sur les fermes puisque les lampes à pétrole sont utilisées plus souvent dans la maison et les fanaux plus fréquemment dans les granges et les bâtiments. Il n'y a qu'une ferme canadienne sur sept qui possède de l'électricité. Très peu de ces fermes, par suite de leur emplacement, sont en mesure de profiter des services efficaces d'extinction comme ceux qu'on rncontre dans les villes. Très souvent le manque d'eau et les chemins enneigés rendent les appareils d'extinction absolument inutiles.

Dans une enquête sur les incendiés sur les fermes canadiennes, le Bureau fédéral de la Statistique estime que 11 p. 100 des incendies sont causés par l'emploi de liquides inflammables et que 25 p. 100 de ces incendies sont dus à des appareils de chauffage ou de cuisson défectueux.

Conseil La Vérendrye

(No. 1938)

Le 24 octobre, c'était une journée d'initiation chez les Chevalier de Colomb d'Edmonton, Conseil La Vérendrye. Le matin, à 9 heures, il y eut une messe basse dans l'église de l'Immaculée-Conception. Le R. P. Adélard Berthold, o.f.m., dit la messe et M. l'abbé Ketchen, curé, souhaita la bienvenue aux chevaliers, anciens et futurs, venus en grand nombre assister à la messe. Après la messe un déjeuner fut servi au sous-sol de l'église.

La journée se passa à l'école du Sacré-Coeur où eut lieu l'initiation. Les nouveaux chevaliers d'Edmonton et des paroisses environnantes étaient au nombre de quarante-sept.

Le soir, un grand banquet avait lieu dans la salle des Ukrainiens. Il y avait environ 275 convives. On regrettait l'absence de son Excellence Mgr J. H. MacDonald, archevêque d'Edmonton, de Son Excellence Mgr H. Routhier, évêque coadjuteur de Grouard, de son Excellence Mgr Savaryn, évêque du rite grec à Edmonton. Le banquet était sous la présidence du Grand Chevalier, M. J. Villeneuve. Prirent la parole le R. P. Philibert-Marie Paré, o.f.m., chapelain; M. J.-A. Nadeau, ex-député de District; M. C. C. Connolly, Député d'Etat; M. W. Hogan, représentant du Conseil No. 1184 d'Edmonton; M. Phalempin, représentant de M. P. A. Sicotte,, de Grouard; M. W. Paquet, représentant de M. Dr. G. Ayotte, de Thérien; M. J. E. Enright, Député de District; M. Guy Beaudry, LL.B.; M. A. Bérubé, chancelier; M. L. Tellier, LL.B.; M. l'abbé R. Bérubé; M. P. F. Fitzpatrick.

Il y eut du beau chant par M. Marcel Maheu, accompagné au piano par M. Lévis Brodeur. Quelques chants furent exécutés par les convives sous la direction de M. Gérard Baril.

M. J. A. Nadeau était en charge du beau banquet, L'excellent menu fut préparé par Mesdames E. Caron, B. Pelletier, J. A. Nadeau, S. Constantin, L. Nadeau, L. Garneau. A tous s'adressent nos sincères remerciements. Un merci aussi aux jeunes filles et aux jeunes gens du club La Salle de l'Immaculée-Conception, qui s'occupaient du service des tables.

VILLENEUVE

Décès et funérailles de Mme J. Bérubé

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Joseph Bérubé, survenue mercredi dernier, le 3 novembre, à l'Hôpital Général d'Edmonton.

Le lundi précédent, en la fête de la Toussaint, les enfants avaient été appelés au chevet de leur mère dangereusement malade. Il était évident, après cette première visite, que la mort approchait à grands pas. Pendant la journée, les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants vinrent saluer et voir une dernière fois leur mère et grand'mère qui leur était si chère.

Après la récitation du chapelet, la Religieuse les prévint que la fin n'était plus éloignée que de deux heures environ. Mais la Providence en disposa autrement. Pendant de longues heures encore, la malade édifia médecins et assistants par la récitation de son chapelet et autres prières, le "Je me confesse à Dieu," par exemple, qu'elle disait pieusement en se frappant la poitrine. Elle serrait de ses doigts les saintes médailles qu'elle portait sur elle chaque jour.

Mercredi, à 3 heures de l'après-midi, entourée de sa famille, elle s'éteignit dans le Seigneur avec une dernière prière sur les lèvres.

Ses funérailles eurent lieu samedi dernier, le 6 novembre, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis venus de Legal, Morinville, Beaumont, Picardville et Saint-Albert. Le service fut chanté par M. le curé Bérubé de Legal, neveu de la défunte. Il était assisté de notre curé, M. l'abbé Carter, et du R. P. Labonté, o.m.i. supérieur de Saint-Albert.

Mme Bérubé laisse dans le deuil son époux et huit enfants. Trois filles: Mme L. Durocher, Mme Joseph Simard, Mme Albert Soetaert; cinq fils: Déo, Léo, Edouard, Paul et Henri. Elle laisse aussi un frère, Napoléon, de Normandeau, trente-deux petits-enfants et huit arrière-petits-enfants.

Mme Béiué était née à Saint- Pierre-Baptiste, P.Q., en 1875. C'est en 1897 qu'elle épousait M. Bérubé. En 1903, ils vinrent dans l'Ouest et s'établirent à Beaumont où ils demeurèrent jusqu'én 1918. Cette année-là, leur famille étant déjà nombreuse, ils déménagèrent à Villeneuve où les enfants grandirent et s'installèrent autour du foyer paternel, pour continuer la vie des ancêtres.

La famille de M. Bérubé désire exprimer ici ses plus profonds remerciements à tous ceux qui lui ont manifesté de la sympathie dans son deuil et qui ont offert des prières pour la chère disparue.

Fort Saskatchewan

De passage chez M. et Mme M. Goueffic, le Rév. Père Beaulac, de Marcellin, Sask., qui se rendait à la consécration de Mgr Baudoux.

* * *

Bibiane et Alfred Goueffic et Clarisse Mariacci passèrent une fin de semaine chez leurs parents.

* * *

M. Zénon Lepage, de Vonda, Sask., qui assista à la consécration de Mgr Baudoux à Saint-Paul, s'est arrêté ici une couple de jours pour visiter ses anciens amis, M. et Mme S. Mariacci, et leur famille.

* * *

M. et Mme Selvais, de Lacombe, Alta, étaient en visite chez leurs amis M. et Mme N. Bitz pour une fin de semaine.

* * *

M. S. Mariacci s'est rendu à Mercoal et Luscar en camion pour y accompagner M. Ray Stetson.

Messe du soir pour les ouvriers

Nagasaki, Japon. — Deux paroisses de Nagasaki ont reçu la permission de faire célébrer, le dimanche et les jours fériés, des messes à 7 heures du soir pour permettre aux ouvriers catholiques, retenus le matin par leur travail, de satisfaire à leur obligation d'entendre la messe.

Liberté religieuse reconnue au Siam

S.C.N.M. — L'assemblée constituante du Siam a adopté à l'unanimité une résolution garantissant la liberté de religion. Les quelques 62,000 catholiques siamois s'en sont fort réjouis. Le Siam a une population de 16 millions d'habitants.

Ottawa. — Près de 80,000 immigrants sont entrés au Canada au cours des 8 premiers mois de l'année 1948, révèle un communiqué du ministère des Mines et des Ressources naturelles. Il est probable que le total des réfugiés qui auront pénétré au pays durant toute l'année dépassera 100,000.

Jean-Coté

Il n'y a pas que le golfeur qui se promène et s'absente de la Survivance; il y a aussi le correspondant de Jean-Côté. Pour une cause ou pour une autre, il doit aussi attendre que les nouvelles arrivent afin qu'elles soient fraîches.

* * *

Depuis quelque temps, une épidémie de mariage fait du ravage à Jean-Côté. Tous les dimanches c'est une nouvelle publication de bans. Qui aurait pensé que Roland Lavoie se serait décidé à faire le pas? Oui, les noces de Roland Lavoie vont bientôt avoir lieu; et je suppose que ce sera quelque chose de grand, peut-être d'aussi grand que les épousailles de M. Benoit Leveillé et Mlle Fernande Bessette qui, en pleine fin d'octobre, le 27, ont bravé le froid pour faire des noces grandioses. Il y avait au delà de 18 chars qui amenaient les gens à l'église. La mariée, habillée de satin blanc, suivie de deux filles d'honneur, paraissait encore plus attrayantes qu'une princesse de 15 ans, et le marié, malgré le poids des années qui lui pesaient sur les épaules était, par le fait même des cérémonies, rajeuni d'au moins dix ans. C'est merveilleux de voir comment le mariage rajeunit!

Au retour du diner de noces qui eut lieu chez M. Adrien Bessette, M. le curé alla chez M. Théodule Anctil pour faire sa visite de paroisse. M. Anctil vient d'épouser Mlle Candide Boucher. Tous deux, convaincus de leur vocation après avoir suivi les cours de préparation au mariage, ont signé pour la vie, le 21 octobre, l'alliance que seule la mort peut rompre.

* * *

Au village tout va bien. Les constructions continuent avec succès. Beaucoup d'ouvrage au pensionnat. Il en reste beaucoup à faire. Ce qui importe le plus, c'est que ce pensionnat soit terminé le plus tôt et que les enfants puissent y recevoir une éducation catholique et française. C'est dans ce but que se sont réunis les représentants des familles chez M. Antonio Hétu, lundi le 25 octobre, alors que M. Doucette et M. le surintendant de la grande division s'étaient présentés pour nous donner leurs idées.

M. Patrice Brunet est à agrandir le magasin encore une fois. M. Duval exécute les travaux. C'est que les affaires sont bonnes à Jean-Côté malgré les récoltes peu encourageantes.